

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un An, \$3.00 - - - - Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - - 5 cents la copie

4^{ÈME} ANNÉE, N° 207 — SAMEDI, 21 AVRIL 1888

BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIÉTAIRES
BUREAUX, 30 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



LE GÉNÉRAL BOULANGER

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 21 AVRIL 1888

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Le moulin de Mazon (s).—Poésie : Résignation, par Prosper Blanchemin.—Les derniers des Bergeres, par Benjamin Sulte.—Usages et coutumes.—Nos gravures.—La mode pratique.—Récréations de la famille.—Choses et autres.—Feuilleton : Pauline.

GRAVURES.—Portrait du général Boulanger.—Les crepes.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86
94 Primes				\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

LES CONCOURS DU MONDE ILLUSTRÉ

Prix de l'hon. H. MERCIER, concours du mois de mai. Sujet :

La femme Canadienne.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 5 mai. Chaque prix est de \$20.

On doit adresser les articles au MONDE ILLUSTRÉ, 30, rue Saint-Gabriel, Montréal.



LA question d'opposer une digue aux ravages matériels et moraux causés par l'Alcoolisme est tellement à l'ordre du jour dans tous les pays civilisés et intéresse tant la société, la famille et l'individu, que je crois devoir lui consacrer aujourd'hui toute ma causerie.

Si le sujet paraît un peu sévère, aucun de mes lecteurs, à coup sûr, n'en pourra nier l'utilité, et peut-être les réflexions et surtout les statistiques contenues dans cet article pourront elles produire quelque bien.

Ainsi que l'a dit un savant, il n'y a nulle part un écrivain, un statisticien, un administrateur, un magistrat, qui soutienne que l'alcool n'est pas le facteur principal du paupérisme, des crimes, de la folie et de toutes les dégradations humaines.

Il est remarquable de constater que c'est en France, le pays où il existe le moins de sociétés de tempérance, que l'on a fait les travaux les plus complets de statistiques sur l'alcoolisme, et le rapport présenté l'année dernière, par M. N. Claude, sénateur, président de la commission d'enquête sur la consommation de l'alcool, est certainement une œuvre admirable qui comprend deux gros volumes et un atlas de statistiques graphiques aussi parfaits que possible.

Il y a des pays où les sénateurs travaillent et servent par conséquent à quelque chose.

C'est à ce rapport que je vais emprunter la plupart des renseignements que je vous donnerai.

* * * L'alcoolisme se présente sous deux états : aigu et chronique.

L'alcoolisme aigu comprend l'ivresse ordinaire, l'ivresse convulsive et l'ivresse apoplectique, c'est à dire que le buveur passe par trois périodes, gaie ou triste selon le tempérament, puis furieuse et enfin inerte.

Ses effets sont tellement connus que je ne crois pas nécessaire d'entrer dans des détails.

L'alcoolisme chronique se divise en deux classes : l'alcoolisme acquis et l'alcoolisme héréditaire. C'est là surtout le mal qui a une influence sur la société et la famille.

Au commencement, les boissons alcooliques ne déterminent d'autres troubles qu'un léger degré d'excitation et d'insomnie, et ce n'est que peu à peu et au bout d'un certain temps que surviennent les symptômes révélateurs d'une intoxication réelle. La période de temps nécessaire à une modification du système nerveux par les liqueurs spiritueuses chez l'homme qui boit sans s'enivrer est ainsi relativement courte, et, abstraction faite des troubles locaux produits par les boissons alcooliques sur le tube digestif, c'est le système nerveux qui subit les premières atteintes de l'intoxication chronique, c'est toujours lui qui en est le principal support. Les importantes fonctions dévolues à ce système : sensibilité, intelligence, mobilité, sont simultanément ou successivement altérées.

* * * La sensibilité morale, comme la sensibilité physique, est souvent exagérée ou pervertie.

Le buveur, d'abord plus impressionnable, parfois plus affectueux, devient impatient, emporté, querelleur, inquiet, triste, et souvent il tombe dans le désespoir. D'ailleurs, il est excité non seulement par l'action de l'alcool, mais encore par l'insomnie qui en est la conséquence. L'insomnie, en effet, est un des symptômes les plus constants de l'alcoolisme. Le sommeil est difficile, peu prolongé, souvent pénible et presque toujours troublé par des rêveries et des songes effrayants.

Chez le buveur, l'embonpoint est très variable; si, le plus ordinairement, l'alcoolique engraisse d'abord et maigrit ensuite, il n'en est pas moins vrai que souvent il y a lieu de distinguer des alcooliques maigres et des alcooliques gras, comme il y a des vieillards maigres et des vieillards gras.

Les lésions matérielles occasionnées par l'alcoolisme ont une grande ressemblance avec celles qu'entraîne à sa suite le progrès des années, et nous prouvent que l'alcoolisme n'est, en somme, qu'une vieillesse anticipée.

Diminution de la force physique, abaissement de la taille, stérilité relative et accroissement de la mortalité, tels sont, dans l'ordre physique, les principaux effets des liqueurs spiritueuses chez les peuples qui en abusent.

* * * Tous les alcools ne produisent pas les mêmes effets.

Dans les pays scandinaves, où l'on fait une consommation exclusive d'eau-de-vie de pommes de terre, l'alcoolisme atteint sa plus grande intensité; et, si dans les autres pays du Nord l'alcoolisme fait aussi de nombreuses victimes, cela tient aux eaux de vie de grains et de betteraves dont on y fait commerce. Mais cette question se précise bien davantage lorsqu'on la limite à la France, où il a été prouvé que les délits et les crimes résultant des boissons alcooliques étaient en rapport direct avec l'emploi des alcools autres que celui fourni par le vin.

C'est, en effet, dans les départements non viti-coles que l'on voit se produire avec le plus de fréquence l'alcoolisme; et si, dans les contrées où on récolte le vin, il existe quelque fois des alcooliques, cela tient à la présence de grandes industries qui entraînent la consommation d'eaux de vie d'autre provenance.

* * * Voici le classement des différents pays selon la consommation individuelle :

	Pintes.
Danemark	8.85
Allemagne (Union douanière)	8.35
Suisse	5.00
Pays-Bas	4.58
Belgique	4.20
Suède	4.15
France	3.85

Bade	3.77
Autriche-Hongrie	3.50
Russie	3.32
Finlande	2.60
Etats Unis	2.50
Angleterre	2.49
Canada	1.95
Norvège	1.75
Italie	1.04

* * * Quelle voie faut-il suivre pour remédier à un pareil état de choses? Le Dr Lancereaux l'a indiqué en ces termes :

Le remède contre l'alcoolisme peut être ainsi défini : inspecter sérieusement la fabrication et la vente des boissons alcooliques, édicter les peines les plus sévères contre les falsifications et s'opposer à la multiplication des cabarets.

S'opposer seulement à la multiplication des débits de boissons, comme le font nombre de citoyens animés du reste des meilleures intentions, n'est en effet s'occuper que de la moitié de la question, car la falsification fait plus de mal que la quantité des boissons absorbées, et pour preuve je citerai encore le même savant :

Il est une cause à ce mal (l'alcoolisme) qui va, chaque jour, gagnant du terrain, c'est la mauvaise qualité des boissons livrées à la consommation. Depuis longtemps, j'ai remarqué que ce ne sont pas les individus qui font les plus grands excès qui sont les plus alcoolisés; parmi nos malades des hôpitaux, un grand nombre se contentent chaque jour de quelques petits verres d'eau-de-vie ou de liqueurs, quelques-uns même ne boivent guère plus d'un litre et demi à deux litres (deux pintes) de vin, et, néanmoins, ils présentent les accidents les plus sérieux. S'il en est ainsi, il faut bien admettre que ce n'est pas la quantité qui a le plus contribué à l'intoxication.

* * * Si on examine le diagramme constatant la relation qui existe entre le nombre de suicides ayant eu pour cause notoire l'excès de boissons alcooliques et l'augmentation de la consommation de l'alcool pur, on ne peut s'empêcher de constater que ces nombres sont proportionnels et se suivent constamment.

Le fait est surtout remarquable depuis 1870 jusqu'à 1885.

De 1871 à 1875, on constate une décroissance très sensible de suicides en même temps qu'une diminution très notable dans la consommation de l'alcool, mais à partir de 1875 jusqu'en 1885, les nombres se suivent constamment en augmentant.

Pendant cette période décennale, le nombre des suicides à presque doublé et la consommation de l'alcool pur s'est également élevée dans la même proportion.

C'est en Normandie, dans le département de la Manche (contrée non vignoble), que l'on constate le plus grand mal : 35 suicides alcooliques sur 100 suicides.

Les régions vignobles ont très peu de suicides alcooliques.

La Normandie, la Bretagne et l'Est fournissent le plus grand nombre, c'est du reste dans ces contrées que l'on consomme surtout les eaux de vie de cidre, de betteraves et de grains.

* * * Le nombre de cas d'ivresse publique a aussi son importance, puisqu'il se rattache directement à la question.

Or, ce sont encore les mêmes régions où l'on consomme des alcools ne provenant pas du vin, qui figurent avec les teintes les plus sombres : le département de la Seine Inférieure (Normandie) et celui du Finistère (Bretagne).

Depuis vingt-cinq ans, la marche de l'aliénation alcoolique est accusée d'une manière très nette.

Au début, la proportion des malades dont l'affection était due à l'alcoolisme était de 8 à 9 pour cent entrées dans les asiles; elle se montait en 1885 à 16 pour cent.

D'après les statistiques, on voit que les asiles qui accusent le plus fort contingent alcoolique se trouvent précisément dans les pays où la consommation alcoolique est la plus forte.

Toutefois, le Nord semble, au point de vue de l'aliénation mentale alcoolique, jouir de la même immunité signalée au point de vue des suicides et des morts accidentelles; en général, les pays qui consomment le plus de bière sont mieux partagés que ceux qui consomment du cidre.

C'est encore en Normandie, dans la Seine Inférieure, que l'on constate le plus grand nombre d'aliénés alcooliques.

**** Le gin est le fléau de la Hollande et de la Belgique, et voici qui le prouve clairement :**

Les vrais buveurs d'alcool consomment des quantités de genièvre qui échappent en calcul. Les ouvriers terrassiers et des polders, que ce pays humide nourrit par millions, en donnent partant quelque idée. Qui que en l'urci à une besogne qui briserait en peu de temps un ouvrier ordinaire, les rudes travailleurs meurent vi et parce qu'ils boivent outre mesure. Une pinte de genièvre par jour est pour beaucoup d'entre eux, un minimum souvent dépassé.

Parfois, en louant une équipe de ces ouvriers, on est forcé de stipuler les clauses sous la forme d'un certain nombre de litres, auxquelles on ajoute quelques "cents" pour les rares nécessités de la vie qui ne peuvent se satisfaire par l'absorption des alcools. Vous refusez vous à ce genre de traité, leur offrant en espèces un salaire assez élevé, ils ne voudront rien entendre; l'argent, pour eux, c'est le genièvre; ils n'ont guère d'autres besoins.

**** Un point sur lequel j'insiste surtout est celui de la diversité des alcools.**

En effet, comme l'ont dit des savants distingués, l'alcool n'est pas un, et grâce aux progrès de la chimie moderne, le nombre de ces corps s'accroît chaque jour et constitue des séries parallèles.

L'alcool de vin est le moins toxique, mais les alcools de cidre, de betteraves et de grains sont les plus dangereux; ce sont ces derniers que l'on consomme le plus dans les pays froids.

On retrouve partout le même phénomène, la consommation de l'alcool s'accroît de plus en plus au fur et à mesure que l'on gagne le Nord et que l'on s'approche de la mer.

Il y a toujours un rapport intime entre la consommation de l'alcool pur et ce de des principales autres boissons alcooliques, le vin, le cidre et la bière. Il a déjà été établi que plus une région récolte de vin, et par conséquent en consomme, moins elle absorbe d'alcool. Dans celles, au contraire, qui sont privées de vin et qui ont recours à la bière ou au cidre, boissons moins alcooliques, la consommation de l'alcool acquiert une grande importance.

On pourrait dire que l'homme cherche dans l'eau-de-vie la quantité d'alcool qu'il n'a pu trouver dans la bière et le cidre, et qu'il aurait rencontrée dans le vin.

**** Pousé à ses extrêmes limites, l'alcoolisme crée en quelque sorte une race spéciale qui peut bien se continuer pendant un certain temps avec ses infirmités physiques et ses tendances vicieuses, mais qui heureusement manque d'éléments suffisants pour se perpétuer; exposée à toutes sortes d'accidents et de maladies, vouée à la stérilité, elle ne tarde pas à disparaître et ainsi s'éteint parfois, le plus souvent même l'alcoolisme, quand il est tombé dans la famille.**

Les nations, comme les individus, ne peuvent vivre longtemps qu'à la condition d'être sobres et vertueuses; dès l'instant où elles deviennent intempérantes et vicieuses, elles sont destinées à périr.

La viabilité d'un peuple dépend d'un certain nombre de conditions, et quand au travers de celles-ci s'introduit l'abus des boissons alcooliques, on ne saurait trop prendre garde qu'il y a là une menace de décadence plus ou moins prochaine.

Le peuple Canadien, dont l'accroissement fait l'étonnement du monde entier, n'a dû son extension qu'à sa tempérance et à ses bonnes mœurs, et dans nos campagnes il nous est donné de voir des familles si nombreuses, c'est parce que les parents ont su conserver les forces vitales que leur permettent de perpétuer leur race.

**** Le cultivateur, qui constitue l'élément le plus sain de notre population, grâce à ses habitudes de travail, est moins exposé que l'habitant des villes aux dangers des occasions de boire, et c'est lui qui se charge de faire la meilleure politique de race, en élevant de nombreux enfants sains et forts comme lui.**

C'est grâce à lui que l'élément français en est arrivé à refouler le germe anglo-saxon qui s'était implanté dans notre province, et Jacques Bonhomme, quand il vient chez nous, ne peut s'em-

pêcher d'admirer les résultats merveilleux auxquels est arrivé Jean-Baptiste qui, entouré d'éléments souvent hostiles sur le continent américain, s'est chargé de la conquérir d'une manière pacifique mais irrésistible.

Emportant avec lui sa langue et sa croyance, il impose l'une et l'autre dans les contrées qu'il envahit, et par tout il fait respecter ses titres de Catholique et de Français.

Il est cependant indéniable que l'alcoolisme fait des progrès chez nous comme ailleurs, mais c'est parce que le mal n'est pas encore trop enraciné qu'il faut l'attaquer maintenant, afin d'éviter à nos descendants une tâche qu'ils ne seraient peut-être pas de force à accomplir.

**** A la suite d'études sérieuses et de recherches minutieuses les rénovateurs français en sont arrivés à cette conclusion basée sur les statistiques dont je n'ai fait que donner un aperçu plus haut :**

Affranchir les boissons hygiéniques : vins, cidres, bières, et faire payer leur rançon par l'alcool.

Ainsi qu'on a pu le voir par les exemples que j'ai cités, ce n'est pas tant la quantité que la mauvaise qualité des alcools qui produit l'alcoolisme.

En Russie, l'eau de vie non rectifiée est la boisson de ce qu'on appelle encore la-bas les gens de la basse-casse, des anciens serfs, des ouvriers, des soldats et de leurs femmes (surtout les vieilles). Ces dernières ne le cèdent en rien, pour boire, à leurs maris ou à leurs frères. Dans les classes supérieures, il est d'usage général de commencer chaque repas par un petit verre de bonne eau-de-vie doublement rectifiée; dans cette partie de la population il est rare de voir un homme perdre, même en buvant exagérément, l'empire sur soi-même. Par contre, ceux qui boivent de l'eau de vie, non rectifiée, hommes et femmes, se promènent souvent en trébuchant ou bien gisent inermes; c'est surtout le cas les dimanches et les jours de fête, dont on compte quatre-vingt-seize par an en Russie.

**** Les effets des mauvais alcools sont les mêmes partout et tel buveur qui n'absorbe que deux pintes d'alcool de grains deviendra alcoolique quatre fois plus vite qu'un autre qui boit de l'alcool de vin.**

On nous dit souvent qu'autrefois, il y a trente ou quarante ans, le canadien français buvait beaucoup plus que de nos jours et que par tout, dans les moindres paroisses comme dans les cités, on consommait une grande quantité d'alcool, mais on a bien soin d'ajouter avec raison :

— Alors, on ne buvait guère que de la *Jamaïque* comme disent encore les bons vieux, et dix verres de rhum ne faisaient pas autant de mal qu'un verre de ce mauvais whiskey qu'on nous vend aujourd'hui.

Le rhum nous venait directement des lieux de production, il était sain, tandis que maintenant, sous prétexte probablement d'encourager l'industrie du pays, ce sont les gens d'Ontario qui nous dé-agrègent avec leur alcool de grain, le plus toxique et le plus malfaisant de tous.

La province d'Ontario, qui pose à la vertu, est en réalité la source de tout le mal, de l'alcoolisme abruti-sant, car c'est là que se fabriquent tous les alcools indigènes, et vous ne trouverez pas une seule distillerie dans tout le pays français, la province de Québec, ni un seul distillateur canadien-français dans tout le Canada.

Si nos débitants vendent le poison en détail les Ontariens nous empoisonnent en gros, ce qui ne les empêche pas, du reste, de déblâter contre les buveurs de la province de Québec et de prêcher contre les maux dont ils sont les auteurs.

N'a-t-on pas vu dernièrement M. Gooderham, le plus grand distillateur du Canada, donner dix mille piastres à l'Armée du Salut ! ! !

Il aurait été mieux inspiré de donner cette somme aux familles de ceux qu'il a perdus par ses produits malfaisants.

Les hommes qui ont quelque souci de la santé et de la morale publique, devraient tout d'abord déclarer la guerre à ces distilleries d'alcools de grain, chercher à en empêcher la fabrication, et agir de manière à encourager l'emploi exclusif des boissons hygiéniques, vins, cidres de pommes et bières.

Les distillateurs jeteront des cris de paon, mais mieux vaut empêcher une vingtaine d'individus de s'enrichir que de ruiner tout un peuple. L'intérêt public avant tout.

**** Le rang que le Canada occupe dans la liste des peuples au point de vue de la consommation de l'alcool, n'est pas mauvais, mais il ne faut pas perdre de vue, je le répète, que nous ne consommons que de mauvais produits et qu'ils font plus de mal que si nous buvions trois ou quatre fois la même quantité de bonne eau-de-vie.**

Je ne fais pas de propagande pour encourager l'absorption d'une plus grande quantité d'alcool, mais je tiens à protester contre l'infériorité et les dangers des produits des empoisonneurs d'Ontario.

Nous avons évidemment trop de débits de boissons, quoique sous ce rapport nous soyons dans une bien meilleure situation que la France, que j'ai surtout prise comme point de comparaison.

Chez nos cousins d'outre-mer il existe en moyenne 1 débit pour 94 habitants, et dans certains départements on en compte 1 pour 52 habitants, ce qui est déplorable.

A Montréal il y a 510 débitants pour une population d'à peu près 200,000 âmes, soit 1 débitant par 392 habitants.

Cependant il ne faudrait pas en conclure qu'on se grise plus en France que chez nous, car c'est tout le contraire.

La moyenne des inculpés pour cause d'ivresse publique n'est que de 178 pour 100,000 habitants en France.

A Montréal, pendant l'année 1887, d'après le rapport officiel de la cour du Recorder, il y a eu 3,741 inculpés pour cause d'ivresse, ce qui fait une proportion de 1870 par 100,000 habitants, soit dix fois plus qu'en France ! ! !

**** Dans les contrées les plus adonnées aux excès alcooliques, Normandie et Bretagne, la proportion n'est que de 809 pour la Seine Inférieure et 645 pour le Finistère, par 100,000 habitants.**

Vous voyez que si les cas d'ivresse publique sont si nombreux à Montréal, ils sont occasionnés surtout par la mauvaise qualité de la boisson, et c'est pourquoi l'attention des législateurs doit être attirée sur ce point.

J'apprends, du reste, qu'une nouvelle loi doit édicter des peines très sévères contre les falsificateurs, mais nous ne pouvons pas tout faire chez nous, et c'est surtout dans la province d'Ontario, dans les distilleries, qu'il faudrait aller chercher les coupables.

Et maintenant, voulez-vous savoir qu'elles sont les peines infligées, en France, aux ivrognes récidivistes, voici le texte de la loi :

Toute personne qui aura été condamnée deux fois en police correctionnelle, pour délit d'ivresse manifeste, sera déclarée, par le second jugement, incapable d'exercer les droits suivants :

- 1^o D'vote et d'élection;
- 2^o D'éligibilité;
- 3^o D'être appelée ou nommée aux fonctions de juré ou autres fonctions publiques ou aux emplois de l'administration, ou d'exercer ces fonctions ou emploi;
- 4^o De port d'armes. (droit de chasse) pendant deux ans à partir du jour où la condamnation sera devenue irrévocable.

On est plus sévère qu'ici, n'est-ce pas ?

**** Une mesure des plus curieuses existe en Angleterre :**

Les débitants qui s'engagent à fermer leur établissement un jour par semaine (*six days licence*), ou à le fermer chaque jour une heure avant l'heure réglementaire (*early closing*), jouissent d'une réduction sur le tarif de 10 p. 100 d'un septième pour les *six days licences* et de deux septièmes pour les *six days and early closing licences*.

C'est là une mesure contre l'alcoolisme, mesure qui nous prouve que les Anglais qui font tant parade de respect pour le jour du Seigneur, se grient et grient les autres, à Londres, le dimanche, comme les autres jours.

Quand il y a quelques jours à gagner, l'homme aux bons principes disparaît pour faire place à l'homme d'affaires.

On voit le même phénomène en Canada, où ceux qui bénéficient le plus de l'alcoolisme sont les fabricants de whiskey.

Si vous voulez détruire l'ivrognerie, allez dans l'Ontario et détruisez d'abord les distilleries des fils de John Bull.



LES CRÊPES. — (DESSIN DE M. HUBERT-DYS)

L'E

Moulin de Mazelonnes

I

A LA santé de maman Marody ! s'écria le meunier en élevant son verre plein d'un vin blanc rosé, pétillant comme du champagne.

Les autres répétèrent :

— A la santé de maman Marody !

Puis ils burent tandis que la meunière, fière d'être fêtée, les regardait en souriant.

Les Marody célébraient ce soir-là, comme chaque année à pareille époque, l'anniversaire de leur mariage, et comme ils étaient riches, orgueilleux et désireux de faire parler d'eux, ils donnaient un grand repas à toutes leurs connaissances dans le village.

Ça n'avait pas manqué une fois depuis onze ans, et ceux qui aimaient la bonne chère intriguaient longtemps à l'avance pour se faire inviter.

Les convives, fort nombreux ce soir-là, se délectaient autour de l'immense table copieusement servie et, la tête déjà échauffée, ils parlaient si fort, qu'ils n'entendaient point l'ouragan de pluie se déchaîner dans la campagne.

Juin touchait à sa fin, et le ciel, chargé toute la journée de nuages bas et lourds, venait, depuis une heure environ, de les déchirer d'un formidable coup de foudre.

— Eh père ! cria tout à coup le fils des meuniers, Charlot, le plus méchant galopin de Mazelonnes, père, on a frappé, j'ai entendu.

Aussitôt les voix se turent et l'on écouta.

— Bast ! fit la meunière, c'est le vent qui passe.

Mais l'enfant insista. Effectivement, deux petits coups timides furent de nouveau frappés à la porte, et Charlot, qui n'était pas poltron, se leva pour ouvrir.

La pluie et le vent s'engouffrèrent aussitôt dans la salle, éteignant la lampe, et il fallut la rallumer pour reconnaître le vieux Béjoin et son petit-fils Daniel.

Le vieux Béjoin, c'était le mendiant attitré de Mazelonnes.

Chaque dimanche, depuis des années, on le trouvait debout contre le porche de l'église, avec son même paletot râpé et rapiécé, ses grosses lunettes et son bonnet de coton noir sous sa casquette à large visière. Il tendait la main à ceux qui se rendaient aux offices et tout le monde lui donnait, sauf les meuniers auxquels on n'avait jamais vu faire une aumône.

Dans la semaine, accompagné de son garçonnet, il parcourait le pays avec une besace sur le dos, et personne encore ne leur refusait, car l'un était trop vieux et l'autre trop jeune pour gagner leur vie ; mais si, par hasard, les Marody les rencontraient près du moulin, se reposant à l'ombre du bouquet de sureaux qui croissait derrière le mur, ils les chassaient et les appelaient vagabonds.

Cette fois, et, bien que leur cœur battit fort à l'un et à l'autre, ils ne pouvaient moins faire que de leur demander asile.

Le meunier les dévisagea et haussa les épaules ;

ils étaient trempés jusqu'aux os, la caquette du vieux dégouttait comme le toit du moulin, les cheveux de Daniel collaient sur ses tempes, et leurs vêtements laissaient une traînée d'eau après eux.

— Ah ! s'écria la meunière, quels gâchis ils vont faire ici.

— Qu'ils aillent à la grange, répondit son mari.

— Elle est fermée, murmura le père Béjoin, j'ai regardé avant que de frapper...

— Le toit avance assez pour vous garantir...

Et il ajouta :

— Mets-les dehors, ma femme.

Les convives se regardèrent stupéfaits ; mais ils n'osèrent point protester et la meunière obéit à son mari.

La pluie redoublait, le vent hurlait comme un démon, de temps en temps un grand éclair traversait la salle et le tonnerre grondait furieusement.

Était-ce l'orage qui, subitement, venait de chasser la gaieté des paysans ? Je ne sais ; mais bien

Mais le petit refusa et raconta, par phrases hachées, que, l'orage les ayant surpris la veille au soir, ils s'étaient adressés au meunier pour trouver un abri et celui-ci les avait chassés, en disant que le toit du moulin suffirait à les garantir.

— Ah ! la canaille ! s'écria Claude, la canaille !

Il chercha un instant comment il pourrait secourir ces pauvres êtres, car il ne fallait rien attendre des meuniers, dont le moulin d'ailleurs, à cette heure matinale, était si bien clos, que les Marody n'entendraient peut-être point frapper.

Il ne réfléchit pas longtemps ; sa ferme était proche et il se sentait de force à porter le vieux sur ses robustes épaules.

Il s'arc-bouta, fit un effort et l'emporta comme il put, suivi de Daniel, jusqu'à sa maison.

Une jeune femme, fraîche et blonde, vaquait déjà au ménage. Elle fut un instant effrayée et poussa un cri à la vue de son mari chargé d'un si étrange fardeau.

— Il n'en réchappera pas, c'est sûr, dit Claude, après lui avoir raconté la chose en deux mots ; il a 80 ans, le pauvre monsieur, et la pluie de cette nuit a glacé le sang dans ses veines. Enfin, je vais tout de même quérir le médecin, pendant que toi, ma femme, tu vas leur préparer un lit à tous deux.

Hélas ! le médecin fut inutile pour le père Béjoin, qui mourut sans avoir repris connaissance, quelques heures après ; mais il donna ses soins à l'enfant qui présentait les symptômes inquiétants d'une fluxion de poitrine.

III

Ah ! comme il est pâlot et maigre, le petit Daniel ! Comme ses yeux sont cernés, avec un regard étrange et profond. C'est qu'ils ont vu la mort de bien près, ces yeux-là, et le convalescent garde encore l'épouvante de sa vision.

Pourtant, c'est fini, le spectre est parti, Daniel est sauvé, et dans son cœur encore endolori par la mort du grand-père une autre affection commence à germer, vivace et franche, pour les bonnes gens qui l'ont recueilli et pour Trinette, leur mignonne petite fille, qui vient d'avoir ses trois ans juste comme il atteignait lui-même sa onzième année.

Lorsqu'il fut bien rétabli de sa maladie, comme il était travailleur et intelligent, l'enfant ne quitta plus la ferme. Il seconda ses bienfaiteurs, aux champs, dans la mesure de ses forces, et gagna, à ce travail facile en plein air, une santé robuste, que lui envierent plus d'une fois pour leur fils les meuniers de Mazelonnes.

— Baste ! leur disait Claude, faites-lui travailler la terre, et il aura de belles couleurs comme Daniel.

Mais ils haussaient les épaules. Charlot serait plus tard, un monsieur de la ville, médecin ou avocat, ils avaient assez de fortune pour ça. En attendant, et bien qu'ils fussent, il n'était, au collège, qu'un fameux cancre, qui ne fut reçu bachelier à dix-neuf ans passés, que grâce à je ne sais quelle puissante protection.

IV

Lorsque, quelques années plus tard, les gars de Mazelonnes tirèrent au sort, il arriva que Daniel



Il se précipita de lui-même, entraînant avec lui sa malheureuse femme. — (Voir page 406, col. 2).

qu'on restât fort longtemps à table à cause de l'horrible temps, personne ne songea plus à rien dire, et il n'y eut plus d'entrain.

II

Le lendemain, à l'aube, un paysan, Claude Champieux, qui passait près du moulin, s'arrêta et poussa une exclamation devant le père Béjoin qui râlait étendu à terre, et le petit Daniel endormi à ses côtés.

Il le réveilla et lui demanda l'explication de ce fait anormal, mais il ne put d'abord répondre ; il grelottait, souffrait de la tête et tout son corps était courbaturé et endolori.

Le paysan s'agenouilla et souleva la tête du vieux mendiant.

— Va frapper au moulin, dit-il à l'enfant, et demande du secours.

Béj in apporta un bon numéro, et que Charlot Marody, Charles, comme on disait depuis deux ans, en apporta un mauvais.

Le meunier voulut alors acheter un remplaçant à son fils, et ce fut Daniel qui s'offrit.

Tout le monde en fut étonné, quelques personnes même l'accusèrent d'ingratitude envers Claude Champieux ; mais on le jugeait mal. Si l'on parlait, le brave garçon, c'était pour donner aux fermiers les 1500 francs qui lui revenaient et qui les sauvaient d'une ruine certaine, car, depuis trois ans, la mauvaise chance semblait les poursuivre avec une persistance inouïe. Les récoltes manquaient, les blés ne levaient pas, les vignes prenaient la maladie...

L'age et que Daniel laisserait permettrait à Claude de lutter plus vaillamment et de ne point souffrir en attendant que le succès vint couronner ses efforts.

Ce fut, quand il partit, un désespoir dans la maisonnée, et Trinette, maintenant une grande fille de douze ans, ne se consolait qu'avec la perspective de lui écrire elle-même, chaque semaine, au nom de tous, puisque les paysans ne savaient pas tenir une plume.

V

Pendant que Daniel faisait bravement son service au régiment, Charlot menait une vie joyeuse à Paris, si joyeuse qu'un beau jour on signifiâ au papa Marody d'avoir à payer pour monsieur son fils la somme rondelette de 17,000 francs.

Or, c'était S. d. ne, le vieil usurier bien connu au quartier Latin et qui, depuis plus d'un an, menaçait Charlot d'écrire au pays s'il ne se décidait pas à payer sa dette, et comme il ne se décidait pas...

17,000 francs ! Le meunier faillit en avoir une attaque ; après quoi il dut, bon gré, malgré, se résigner et vendre sa terre de Saint-Tril, la plus importante qu'il eût, pour solder cette grosse somme.

On en parla beaucoup à Mazelonnes, et, à partir de ce moment-là, les Marody changèrent à vue d'œil. Ce fut d'ailleurs pour eux le signal de la débâcle. Leurs affaires allèrent de mal en pis ; leur fils s'obstina à ne point vouloir revenir au village, et ceux-là qui les saluaient bas au temps de leur bonne fortune, commencèrent à tourner la tête sur leur passage.

Personne ne les plaignit, leur orgueil et leur égoïsme étaient trop connus, et chacun se souvenait encore de leur cruauté envers le bonhomme Béjoin, le pauvre vieux que le meunier avait fait jeter dehors un soir d'orage, pendant qu'il festoyait au moulin.

— C'est le châtimeut ! disait-on.

Lorsque Daniel, ayant fini son temps, revint à Mazelonnes, le moulin seul restait encore aux Marody, que Charlot avait ruinés.

VI

Oh ! mon Dieu ! quel est ce bruit ? Quel est ce grondement qui va grandissant, toujours comme un coup de foudre répercuté par l'écho ? Le ciel est clair, il y a des étoiles dans le bleu profond et la campagne endormie semble enveloppée d'un voile d'opale ; mais le vent souffle avec violence, il secoue les plantes, tord les arbres qui gémissent et court follement sur les eaux de la Vérançe qui monte, monte, monte.

Les derniers orages ont grossi les ruisseaux, les torrents et la rivière déborde. C'est une traîtresse, toute la journée elle a chantée près du moulin, elle attendait l'ombre et maintenant... oh ! maintenant !

Les Marody sont les seuls réveillés, car seuls ils ont entendus le clapotement de l'eau et ils se sont levés pour voir...

Le corps penché à la croisée du premier et unique étage, ils sondent la campagne d'un regard éperdu, mais aucune autre clarté que celle des étoiles ne s'illumine, et la meunière épouvantée, présentant quelque horrible drame, se met à crier au secours.

La voix se perd dans le bruit du vent et de l'eau.

— Oh ! murmure-t-elle, nous sommes perdus !

Le meunier hausse les épaules. Il n'a pas peur, lui. Est-ce qu'on meurt comme ça ?

La Vérançe peut bien monter, elle ne les atteindra pas. D'ailleurs, il est minuit, dans trois

ou quatre heures le jour se lèvera et l'on viendra à leur secours. Pourquoi désespérer ? Il faut du temps encore pour que le danger soit imminent, et on les sauvera avant.

La femme secoue la tête d'un air de doute et recule ; pour ne pas entendre le bruit de l'eau, elle s'assied dans un coin de la chambre et se cache la tête dans ses mains, tandis qu'une épouvante saisi brusquement le meunier.

Voici que des fagots, des planches, une bronnette, passent devant ses yeux effarés et sont emportés par le courant. Puis, ce sont des sacs de blé... et, terrifié cette fois, il les compte...

Si la Vérançe arrivait jusqu'à lui, cependant ? Un frisson d'horreur lui passe sur le corps et il reste là, fasciné, les yeux dilatés, se cramponnant des deux mains à l'appui de la fenêtre, pris de vertige devant la rivière grondante et noire comme devant un gouffre.

L'eau monte, monte, monte ! Elle attaque le moulin, enfonce les portes, emporte les chaises et le bahut, la vieille horloge, et arrache la grande roue avec un bruit formidable.

Les heures passent. Enfin les paysans sont levés et une clameur soudaine retentit dans le village devant la Vérançe débordée.

— Et les meuniers ?

Tout le monde accourt, mais il est impossible de les secourir, car la rivière est furieuse et briserait comme un fétu les petites barques dont on peut disposer.

Qui donc aurait le courage de se dévouer pour tenter ce sauvetage périlleux ? Qui ? Daniel Béjoin !

La rancune qu'il a gardé aux meuniers depuis des années s'évanouit devant ce spectacle de mort. Il est grand, solide, robuste, et il n'a peur de rien, lui ! Est-ce que ce ne serait point un crime, un meurtre, que de ne rien tenter pour les sauver ? Est-ce parce qu'ils ont été coupables envers lui, qu'il doit l'être à son tour ?

VII

— Dieu soit loué ! s'écria la meunière, lorsque, debout auprès de son mari, elle aperçut là-bas, la fièle embarcation qui luttait vaillamment ; regarde, on vient à nous !

Marody essaya de reconnaître qui venait s'aventurer pour eux.

— C'est Daniel ! Daniel ! répéta-t-elle.

— Tu es folle ! Lui seul ne viendrait pas.

— C'est lui, te dis-je.

Il se pencha plus avant et poussa un cri.

A cette minute suprême, au milieu de l'ouragan plus déchaîné que jamais, et dans le délire de sa fièvre, une hallucination se dressait soudain devant lui. Ce n'était point Daniel qu'il voyait venir, abdiuant chrétiennement sa vieille haine pour les arracher à la mort. Non, non ! devant ses yeux hagards, c'était le vieux Béjoin qui apparaissait, le mendiant qu'il avait impitoyablement chassé et qu'il avait tué !

Il fut pris alors d'une terreur sans nom, d'une sorte de folie contre laquelle son cerveau ne put réagir, et, pour échapper au fantôme, pour ne point sentir son étroite, pour ne point entendre les malédictions que sans doute, il venait lui adresser, le meunier se précipita de lui-même dans le grand linceuil mouvant de la Vérançe, entraînant avec lui sa malheureuse femme qui se débattait vainement. Cela, au moment précis où Daniel triomphant allait atteindre son but !

Moins d'une heure après ce tragique événement, le moulin, lézardé, crevassé, attaqué par les vagues, secoué par le vent, ébranlé jusque dans ses bases, heurté par tout ce que la rivière charriait, le moulin s'effondra.

VIII

Aujourd'hui vous en verriez un autre à la place du premier. Il est joli, coquet et pimpant dans son manteau de pampres verts.

Les nouveaux meuniers, Daniel Béjoin et sa femme Trinette, la fille des Champieux, fort aimés des Mazelonnois, sont généreux, larges aux pauvres et bienveillants à chacun.

On n'a jamais pu retrouver les corps des Marody. Qui sait où les eaux de la Vérançe les auront emportés ?

Quant à Charlot, il n'est jamais revenu au village et l'on ne sait ce qu'il est devenu.

RÉSIGNATION

Je voudrais te savoir heureuse et couronnée
Du bonheur idéal que j'ai rêvé pour toi,
Me fallût-il te perdre et te voir entraînée
Loin de moi !

A toi l'éclat, la joie ; à moi le deuil et l'ombre !
Mais au sein des plaisirs naissants autour de toi,
Si parfois dans ton cœur il restait un coin sombre,
Pense à moi !

Si jamais ta gaieté fuyait à tire-d'île,
Si tes amis trompettes se détournent de toi,
Souge qu'il en est un dont le cœur est fidèle :
Aime-moi !

Si le sort te trahit : — le bonheur, comme une onde,
Peut fuir, et dans un jour tout brisé devant toi ! —
Si, pauvre et sans appui, tu restes seule au monde,
Viens à moi !

Mais non ! que l'Éternel détourne les orages,
Que la sérénité rayonne autour de toi !
Que l'oubli, la douleur et les ombres nuages
Soient pour moi !

PROSPER BLANCHEMAIN.

LES DERNIERS DES BERGÈRES

LE seul garçon de Nicolas-Blaise de Bergères de Rigauville qui ait continué la lignée, se nommait Jean-Marie et était né à Berthier-en-bas, le 28 octobre 1720.

Son frère (le curé et lui) représentaient la famille après le décès de leur père, qui arriva aux environs de l'année 1750.

Jean Marie devint officier dans les troupes entretenues en Canada par la couronne de France.

Au lac des Deux-Montagnes (1751) il épousa Louise Suzanne Celoron de Blainville, dit M. l'abbé Tanguay, qui nous le montre aussi faisant du service au Détroit, en 1755 (III, 363.)

Je pense qu'il résidait ordinairement à Berthier-en-bas.

Sa seigneurie l'attachait au sol qui l'avait vu naître, aussi trouvons-nous dans la liste des officiers restés en Canada (1761) après le départ des troupes, le nom du « lieutenant de Rigauville, » lequel ne peut être que Jean-Marie.

Il avait combattu à Sainte-Foye, comme le fait voir la « Relation d'une religieuse de l'hôpital-général » touchant le siège de Québec par M. de Lévis (1760) : « M. de Rigauville, chanoine au chapitre de Québec et aumônier de notre maison, prêtre d'un mérite et d'une vertu distinguée, qui administrait les sacrements aux malades et veillait jour et nuit auprès des moribonds... Durant la bataille il se rendit sur les lieux pour y exercer son ministère, et, ajoute la même religieuse : « Il n'était pas sans inquiétude : monsieur son unique frère, et plusieurs de ses proches étaient dans l'armée. Ils eurent la consolation de voir l'ennemi tourner le dos. »

Cet unique frère devait être Jean Marie. C'est encore ce dernier qui fut envoyé dans l'Ouest avec le grade de major, à la tête des milices canadiennes, par le gouverneur Murray, lorsque les Sauvages se soulevèrent, sous l'inspiration de Pontiac, aussitôt après la cession de la Nouvelle-France.

Une dizaine d'années plus tard, les « Bastonnais » envahirent la province du Bas Canada (août 1775) et, pour s'assurer les sympathies des habitants, le gouverneur-général, sir Guy Carleton, nomma un conseil législatif composé de personnes d'influence dans le pays. M. des Bergères de Rigauville fut du nombre des conseillers.

Dès l'automne de cette année, l'ancien militaire avait repris les armes : on le trouve parmi les défenseurs du fort Saint-Jean.

Les troupes de Montgomery se répandirent après l'affaire de Saint-Jean sur les bords du fleuve. M. de Rigauville fut envoyé en mission à Verchères pour induire les miliciens et autres à se porter vers la défense de Montréal, mais la chronique raconte qu'il ne réussit guère auprès des habitants, et même que les Yankees survinrent à l'improviste, pendant la nuit, l'enlevèrent sans gloire et sans combat.

Ce sont les dernières nouvelles que j'aie eues de lui.

BENJAMIN SCLER.

USAGES ET COUTUMES

LE DEUIL.—(Suite)

Le deuil de père et de mère, celui de frère et de sœur se portent de la même façon, avec les mêmes gradations; seulement, ils diffèrent de durée: le deuil de père ou de mère, dix-huit mois; de grand-père ou de grand-mère, un an; de frère ou de sœur, dix mois; d'oncle ou de tante, six mois; de cousin-germain, trois mois. Ce dernier est moins sévère et, même au début n'exige ni laine, ni crêpe. A notre avis, on doit prendre le deuil à la mort de son parrain et de sa marraine, même quand ils n'appartiennent pas à la famille; le minimum de la durée de ce deuil serait trois mois.

On doit porter le deuil d'un ami, d'un parent très éloigné. Celui-ci est facultatif et se règle comme on l'entend; c'est un deuil de cœur, que l'usage autorise, mais qui ne lui est pas soumis. Il y a aussi le deuil de courtoisie; par exemple, le deuil que prend un régiment à la mort de son colonel; la discipline militaire le rend obligatoire.

Le deuil est un signe de respect, autant que de douleur. Mais, pendant longtemps, les pères et mères n'ont pas porté le deuil de leur enfant. On s'est tenu à prendre le deuil qu'à la mort de ses ascendants et de ses aînés. Aujourd'hui que les relations familiales sont devenues plus tendres, plus étroites, on pense moins à la dignité de l'autorité et de l'âge et l'on voit de mères qui gardent, toute leur vie la robe noire qu'elles ont prise à la mort de leur fille, et des grand-mères qui portent le deuil de leur petit-fils. Quand le cœur est profondément atteint, on veut prendre la sombre livrée de la douleur.

Il va sans dire que le deuil de beau-père et de belle-mère, celui de beau-frère et de belle-sœur, sont exactement les mêmes que ceux de père et de mère, de frère et de sœur. Chaque perte subie par le mari doit être également ressentie par la femme, si ce n'est en réalité, du moins en apparence et convenance extérieure.

Quand on fait porter une livrée aux serviteurs mâles, ils ont un nœud de crêpe à l'épaule, pendant toute la durée du deuil. Les domestiques du sexe féminin sont pourvues d'un deuil aussi rigoureux que celui de leur maîtresse et soumis aux mêmes gradations. Une veuve fait quitter la livrée de son cocher particulier. Il est vêtu de noir, avec cocarde de crêpe au chapeau.

On ne reçoit aucune visite, avant que six semaines, au moins, se soient écoulées, après la mort de celui qu'on pleure. On laisse passer six autres semaines avant de rendre les visites de condoléance qu'on a reçues. Soit trois mois pendant lesquels on reste éloigné du monde. Ces premières visites que l'on fait peuvent être très courtes, on arrive au début de la réception, pour rencontrer le moins de monde possible. Une mère, une veuve peuvent même fort bien se borner à venir déposer une carte.

On s'abstient de toutes distractions, de tous plaisirs, pendant la première moitié du deuil. Lor que la seconde période commence, on se permet les conférences, les expositions, on reprend son jour, on fait des visites. Vers la fin du deuil, on rétablit son *tea five o'clock* (thé de cinq heures), on donne à dîner, on assiste à un concert. A l'expiration du deuil, on reparaît dans de petites soirées, mais sans danser tout de suite. Peu à peu on rentre dans le train de la vie ordinaire.

Une femme qui a perdu son mari, ne prend jamais la qualification de veuve que dans les actes notariés. Ses cartes sont toujours libellées: "Madame une telle", et non "Madame veuve...". Les gens qui lui écrivent, ne lui adressent pas ses lettres sous cette triste qualification. S'il faut la distinguer d'une brue, on ajoute le prénom du mari décédé; si on l'ignore, il vaut mieux écrire: Madame X..... mère. Pour une femme titrée, on emploie le mot douairière: Mme la comtesse douairière de Z..... On observera les mêmes règles pour une présentation. Avant ou après cette formalité, on fait connaître l'état de viduité à la personne intéressée.

ANN SEPI.

P. S.—Réponse à une lectrice assidue.—Ce n'est plus la mode de chanter au dessert. On fait de la musique au salon, car quelle maison ne possède un piano aujourd'hui? Si on est fier de chanter, on se tient debout près de l'instrument (je suppose qu'une autre personne accompagne), le visage tourné de trois quarts vers l'assistance; on est censé jeter de temps en temps les yeux vers la musique installée sur le pupitre, afin de ne pas être décontenancé par tous ces yeux fixés sur vous.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons, le 5 mai prochain, la publication d'un grand roman nouveau rempli d'émotions poignantes, de récits mouvementés et de scènes pittoresques d'une infinie variété.

NOS GRAVURES

LE GÉNÉRAL BOULANGER

C'est certainement l'homme le plus en vue de toute l'Europe en ce moment, bien que le ministre ait voulu le plonger dans l'ombre, ou peut-être, à cause même de cela.

Le général fait désormais place au député Boulanger, puisqu'il a été élu dans le département du Nord, par une majorité écrasante, 96,927 voix.

Que sera l'homme politique? Est-ce un dictateur futur, est-il l'instrument d'une coterie monarchique, ou restera-t-il républicain?

Apporte-t-il la paix, la guerre ou la révolution? Questions bien graves qui préoccupent en ce moment le monde politique.

LES CRÊPES

Bien que le carême soit déjà loin les crêpes sont toujours les bienvenues quand on les voit paraître sur la table de temps en temps, un vendredi ou un autre jour maigre.

La bonne ménagère est justement en train d'en préparer, et voyez comme elle a bien le coup de main pour retourner adroitement la crêpe déjà dorée d'un côté.

Cette charmante étude d'intérieur a été très admirée à l'une des dernières expositions de Paris.

LA MODE PRATIQUE

MODES NOUVELLES

Les chapeaux.— Les capotes sont toujours les plus jolies coiffures. On les accompagne sur le front par des touffes de boucles légères, si elles sont pointues élévées. Au contraire, on rapproche du *béguin*. Clémence-Isaïre que les grandes faiseuses ont lancé, si l'on préfère le front presque découvert. Puis viennent les chapeaux à passe évasée, genre Directoire, exigeant des masses de cheveux crépelés et appelant le retour du chignon tombant.

Restent les chapeaux ronds, qui je l'avoue ne m'en chantent guère pour la plupart, car avec leurs grands bords relevés sur le côté ils donnent toujours un ton cavalier à la femme, pour qui je préfère l'air doux et rélévé. Les jeunes filles peuvent encore se risquer à l'extrême, puisque c'est admis; mais les jeunes mères et les personnes sérieuses se trouveront plus décentes et mieux coiffées sous les bords droits, relevés eule ment derrière.

Puisque j'y pense, je conseillerai aux dames âgées, à celles qui ont conservé le bandeau plat, de se tenir invariablement à la *fanchon Félix*, qui est classique, seyante dans l'un cas, et que les femmes du plus grand monde n'ont jamais abandonné.

Puisqu'il y a de grandes probabilités pour que l'on revienne aux chignons tombants, il est prudent de commencer à laisser repousser les cheveux coupés ou cassés sur la nuque. Il existe de petites boches en écaille, très commodes pour les réunir et les attacher aussitôt qu'ils arrivent à une fausse longueur gênante. Je cite pour terminer quelques modèles de chapeaux:

Beaucoup de tulle ou dentelle noire, garnis de fleurs blanches à feuillage d'un vert très franc, comme le *gardiéna*, le *canéla*, etc., etc.

Un type très singulier se fait en tulle noir, ou en tulle d'or, tendu sur mouture très fine. Lorsque la passe est un peu grande, on a littéralement l'air d'avoir une auréole autour de la tête.

Le lierre à petites feuilles se voit assez.— Une très jolie capote en peau de gant suède et faillie vert-olive, avec bouquet de rimeveres rose pâle. — Une autre, sans brile en crêpe de chine bleu de ciel bordée de jais avec agrilite blanche. — D'autres tout en plumes de perruche et velours noir; en tulle vert d'eau et dentelle d'argent; en peluche blanche et surath fraise, etc.

COUSINE JEANNE.

CHOSSES ET AUTRES

— Il y a dans la ville de New-York 60,000 chevaux de travail. De ces animaux on en change 25,000 tous les ans. Il en meurt annuellement environ 14,000 et de 11,000 à 13,000 deviennent boiteux. On estime la valeur des chevaux de toutes les classes de la ville de New-York à \$12,000,000.

— L'armée anglaise se compose actuellement de 211,000 hommes, officiers et soldats, soit 3,5 0 de plus que l'année dernière. Cette armée fait la garde sur un territoire renfermant 2,000,000 milles carrés. L'Australie et le Canada ne sont pas compris dans ce calcul.

— L'Hindoustan n'est pas précisément le plus agréable des pays de villégiature. En 1887 24,841 personnes y ont été tuées par les bêtes sauvages et les reptiles venimeux. Les neuf-dixièmes de ces accidents sont le résultat de morsures de serpents.

— Un journal, par erreur, avait inséré le nom d'un monsieur parmi les morts. Celui-ci, indigné, court chez le rédacteur pour faire rectifier l'erreur. Le rédacteur lui répond tranquillement: "Monsieur, mon journal ne rétracte jamais rien; cependant, si vous croyez qu'on vous a fait du tort, nous vous mettrons parmi les naissances dans notre prochain numéro. Cela arrangera tout."

— Le doyen du clergé de l'archidiocèse de Québec, et probablement au-si de toute la province, est M. l'abbé Jean Naud, retiré depuis 29 ans à St-Laurent, île d'Orléans, où il fut curé de 1833 à 1859. Ce vénérable vieillard a atteint l'âge de 83 ans, et il compte à l'heure présente 61 ans 8 mois de prêtrise. M. Naud est un des bienfaiteurs insignes du Collège Sainte-Anne, qui lui paie une pension annuelle.

LES MONTAGNARDS DE MONTREAL

A la dernière assemblée, du chœur Montagnard, tenue dans leur salle un vote de remerciements a été passé aux personnes suivantes: Sir D. A. Smith, pour son don généreux de 25; dix artistes et amateurs, qui ont bien voulu prêter leur concours pour le concert du 10 avril; et aux propriétaires des journaux suivants pour l'insertion des annonces gratuitement. Le MONDE ILLUSTRÉ, la Presse, la *Miroir*, la *Patrie*, le *Monde*, l'*Etendard*, le *Trait d'Union*, l'*Echo Musicale*, le *Post*, le *Witness*, le *Herald*, la *Gazette*, et au public en général pour l'encouragement, qu'il a donné aux Montagnards en assistant au concert.

RAOUL TOURANGEAU, Sect.

RECRÉATIONS DE LA FAMILLE

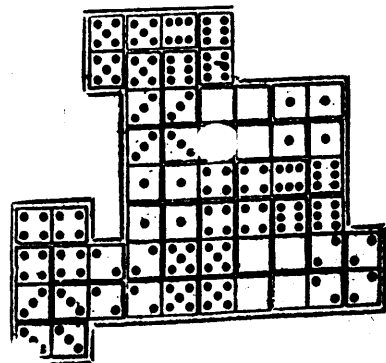
No 373.—LOGOGRIPHE

Quand l'on parle de moi
On a peur, on frissonne.
Et jamais personne
Ne me voit sans émoi.
Je suis éjouvantable,
Effrayant... J'ai Sept pieds...
D'une jarraphe capable
Certain gratte-papier
(Comme vous, lecteur,
De ces jeux amateur)
Me retrancha le cœur;
Et, fait merveilleux,
Je changeai tout à coup
En objet prec eux
En usage parmi nous
Pour indiquer, le jour,
Où le soleil en est
Dans son parcours....
Et où j'en suis... devinez.

C. A. R., Ottawa.

SOLUTIONS:

No 371.—Le mot est: Portrait.
No 372.—



ONT DEVINÉ:

Charles-Aimé Greffard, Mlle A. Paquette, Mlle N. E. La-

montagne, Victor Gouin, Montréal; Léocadie Seguin, Sault-au-Récollet; Dame S. Noisieux, Farnham; Frs. X. C., L'Islet; L. U. Renaud, New-York; M. Saint-Pierre, Trois-Rivières; Mue Frédéric Jumeau, O. Vézina, Mlle F. Gagnon, Charles Floquet, H. Larivière, Mlle C. Desruiers, Québec; E. Dargis, Saint-Hyacinthe, P. O. I. Franceur, Saint-Henri; Mue R. Roy, Ottawa.

ANT. R. VALLEE

Marchand de timbres - poste pour collections
406, LAGAUCHETIÈRE, MONTRÉAL
Agents demandés

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

SIROP

Anti - Bronchite

C'est le vrai spécifique pour les personnes atteintes des Bronches. Il dégage infailliblement et aisément le foie et les poumons; fait expectorer sans effort, même sans tousser, et ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

A. F. BRUNETTE

2461, rue Notre-Dame, Montréal

Etable en 1870.



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants:

- Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS
- Huile de Castor en bouteilles de tout s grandeurs.
- Montarde Française, Glycerine, Collefortes.
- Huile d'Olive en 1/2 pintes, pintes et pots.
- Huile de Foie de Morne, etc., etc.

HENRI JONAS & Cie

10-RUE DE BRESOLES-10

(BÂTISSÉS DES CŒURS) MONTREAL



Chester's Cure!

Pour la Toux
L'Asthme Rhumes
Bronchites Catharre
Enrouements Etc., etc.

LE GRAND REMÈDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la malle sûr réception du prix. Adressez:

W. E. CHESTER,

461, rue Laguchetière, Montréal

Prix: grande boîte..... \$1.00
" petite boîte..... 50

The London Illustrated News (édition américaine) journal illustré, publié à New-York, contenant 12 pages de texte et 10 pages de magnifiques gravures. Abonnement: \$4 par année; 6 mois, \$2 50; 3 mois, \$1.25; le numéro, 10 cents. S'adresser: Potter Building, Park Row, New-York.

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for it IN NEW YORK.

Grande Vente à Bon Marché

A LA NOUVELLE MAISON

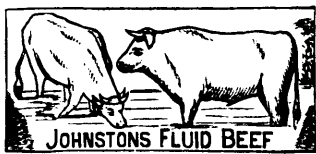
DUPUIS & LABELLE

Venant d'arriver un lot considérable de Broderies, Insertions, Dentelles, Cotons Jaunes, Cotons Blancs, Cotons Carreautés, grand choix d'Indiennes dans les bonnes qualités et les patrons les plus distingués, le tout pour être vendu à prix réduits et à UN SEUL PRIX, chez

DUPUIS & LABELLE

Coin des rues Sainte-Catherine et Jacques-Cartier, en face de la Banque d'Epargne

19728



NOURRITURE PARFAITE POUR ENFANTS

Attendu qu'elle contient tous les éléments de nutrition nécessaires aux besoins physiques de la croissance des garçons et des filles si elle est donnée régulièrement aux enfants, elle sera la base de la santé, de la force et de l'intelligence.

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE

18-RUE SAINT-LAURENT-18

MONTREAL

LISEZ :

- SIDEBARDS en bois franc pour..... \$10.00
- SIDEBARDS en vieux frêne pour..... 18.00
- SIDEBARDS en cerisier pour..... 21.60
- SIDEBARDS en noyer noir pour..... 24.80
- SIDEBARDS en vieux chêne pour..... 29.70

N'achetez pas ailleurs avant d'avoir vu nos marchandises et nos prix. Une visite vous convaincra

Wm. KING & Cie.,

NO 652 RUE CRAIG

A ceux qui entrent en Menage!



LISTE DE PRIX :

- Un splendide service à diner de..... \$7 à \$9.00
 - Notre nouveau service à thé..... 2.75
 - Un superbe service de chambre..... \$2.10 à 2.25
 - Un magnifique service à déjeuner..... 3.50
 - Notre nouveau set à l'eau..... 1.75
 - Nos lampes élégantes pour salon de..... \$3 à 6.00
 - Nos nouvelles "vase lampes"..... 1.75
 - Set à liqueur de..... \$1.25 à 2.50
 - Un magnifique huilier..... 3.50
 - Notre nouveau cabaret..... 1.25
 - Nos nouvelles lampes..... 1.25
 - Nos portes-fruits de cristal en couleurs de..... 25c à 0.75
 - Nos plateaux..... 0.90
 - Porte-gât aux de..... 40c à 1.00
 - Nouveaux marinadiers de..... 20c à 1.50
 - Un magnifique beurrier..... 0.40
- Aussi un assortiment complet d'argenteries et coutelleries de 1ère classe.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE

L. DENNEAU,

2023, RUE NOTRE-DAME

GANTS DE KID DENTS 2 BOUTONS 75c la paire

BRETFILES HYGIENIQUES VRAIS GRUYOT 25c la paire

CHEZ DE LORIMIER

1700, rue Notre-Dame, 2me porte de l'église Notre-Dame

Loterie Nationale!

Les tirages mensuels ont lieu le troisième mercredi de chaque mois

\$60,000

SERONT TIRÉS

LE 16 MAI PROCHAIN,

COUT DU BILLET :

- PREMIÈRE SÉRIE..... \$1.00
- DEUXIÈME SÉRIE..... 0.25

Demandez le Catalogue des prix

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire

No 19, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

NE BUVEZ PAS

Ce mauvais whiskey, cette mauvaise bière, faits avec presque tous les rebus de la terre, mais donnez une commande au

No 54, SQUARE VICTORIA,

pour une quantité

D'Eau de la Source St-Léon

Commandes exécutées promptement. Prenez vos remèdes chez les meilleurs pharmaciens. Prenez votre Eau Saint-Léon au bureau central, 54, square Victoria, Montréal.

A POULIN, GÉRANT.

Rhumes, Toux, Asthme, Oppressions,

ETC., ETC.,

Gueris infailliblement par l'usage de

L'Extrait Pulmonaire Balsamique

PRÉPARÉE PAR

PICAULT & CONTANT

PHARMACIENS

1475-RUE NOTRE-DAME-1475

GASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 144, rue St-Laurent.

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 21 avril 1888

PAULINE

DEUXIÈME PARTIE

LA MAISON MAUDITE — (Suite)

LASCARS se souleva à demi sur la paille. — Madame la marquise, dit-il avec une ironie qu'il ne cherchait guère à dissimuler, excusez moi d'abord si je ne m'incline pas devant vous humblement et respectueusement ; j'ai la bonne volonté, mais non le pouvoir de le faire. Les diens dont vos valets m'ont chargé expliquent mon impuissance... Je vous rends mille grâces d'avoir accueilli ma requête, et surtout d'avoir écarté les témoins indiscrets d'un entretien que nul ne doit entendre.

Pauline écoutait frémissante ; des tressaillements convulsifs secouaient son corps ; une angoisse indicible lui serrait le cœur.

— Oh ! cette voix ! balbutia-t-elle lorsque le prisonnier eut achevé ses railleuses actions de grâces. Cette voix ! mon Dieu ! cette voix !

Lascars eut un éclat de rire.

— Madame la marquise, demanda-t-il ensuite, la reconnaîtrez-vous, par hasard ?

— C'est celle d'un homme qui n'existe plus, murmura la jeune femme avec une sorte d'égarément.

— Un homme qui, peut-être, vous intéressait ? continua le baron.

— Toujours, toujours cette voix !... s'écria Pauline en appuyant ses mains sur son front comme pour y rappeler sa pensée prête à s'enfuir, ma tête s'égarait ! je deviens folle ! les morts sortent-ils du tombeau ?...

— J'en doute très-fort, madame, répliqua le baron, et d'ailleurs, s'il faut en croire les légendes de tous les temps et de tous les pays, les trépassés qui reviennent sur la terre sont des êtres immatériels, de purs esprits, des spectres, des fantômes... Or, vous avez eu cette nuit même la preuve irrécusable que je suis bien vivant. Mon cou porte de vos marques, et les portera longtemps ! Tudieu, que ces petites mains sont solides ! Ah ! madame la marquise, si je suis encore de ce monde, franchement, ce n'est pas votre faute !

— Cette incertitude est horrible ! se dit Pauline à elle-même, à tout prix, il faut en sortir, il le faut ! je veux savoir ! je veux être sûre !

Puis, s'adressant au prisonnier toujours immobile dans le cercle faiblement lumineux dont il était le centre, elle demanda avec une apparente fermeté qui cachait une immense défaillance :

— Vous qui m'avez écrit au nom des souvenirs d'un passé maudit, en invoquant pour moi le nom du baron de Lascars, qui êtes-vous ?

— Madame la marquise, répliqua le captif, la distance qui nous sépare en ce moment est trop grande et me contraint à parler trop haut. Veuillez descendre les marches de cet escalier, lorsque vous serez à côté de moi, je vous répondrai.

Pauline, semblable à une somnambule que la

volonté de son magnétiseur fait agir sans qu'elle ait conscience de ses actes, obéit passivement à l'injonction du prisonnier et descendit les marches.

— Me voilà près de vous, dit-elle d'une voix à peine distincte, parlez.

— Vous voulez savoir qui je suis ? commença Lascars.

— Je le veux.

— Prenez cette lanterne et maintenez-la pendant quelques secondes à la hauteur de ma figure.

Pauline obéit de nouveau et fit ce que son interlocuteur lui disait de faire. Lascars éleva non sans peine jusqu'à son cou ses poignets étroitement liés. Il saisit des deux mains sa fausse barbe, dont il rompit les attaches par une brusque saccade, et, se montrant ainsi à visage découvert, il s'écria :

— Regardez maintenant, madame la marquise, et peut-être reconnaîtrez-vous l'homme comme déjà vous avez reconnu la voix.

Pauline jeta les yeux sur cette figure soudain démasquée et poussa un sourd gémissement.

porter mon deuil. Que diable ! un homme n'est pas forcément parti pour l'autre monde, parce qu'il passe quelque temps sans donner de ses nouvelles dans celui-ci. Au moment de notre séparation, les circonstances étaient critiques pour moi, vous devez vous en souvenir, la justice me poursuivait par erreur (ces coquins de gens de loi n'en font jamais d'autres !...) Je fus contraint, pendant cinq ou six mois, de me tenir coi et caché, mais, aussitôt mes affaires mises en bon ordre, je revins au Faucon-Blanc pour vous y chercher. Mon cœur bondissait d'espoir et d'amour en arrivant à Aix-la-Chapelle, car je vous adorais, baronne, parole d'honneur, comme à vingt ans, d'ailleurs, n'alliez-vous pas me donner un fils ? Hélas ! quel coup cruel m'attendait ! Vous aviez disparu ! je cherchai vos traces ! impossible de les retrouver ! je versai bien des larmes, je maudis une vie où désormais j'allais me trouver seul, et j'appelai de toutes mes forces la mort qui ne m'obéit pas ! Depuis six ans, j'ai mené l'existence d'une âme en peine, d'un tourtereau dépareillé, vous attend-

tant toujours, vous demandant à tous les échos !... les souffrances que j'ai subies attendraient un cœur de rocher ! Mais, à quoi bon parler de ces choses ? le passé n'est plus qu'un rêve ! J'oublie les chagrins évanouis ! Au diable les mauvais jours et les souvenirs moroses ! Mon étoile brille au ciel et l'avenir est radieux, puisque je vous retrouve et qu'avec vous reviendra le bonheur !

Après cette longue tirade, débitée d'un ton tour à tour moqueur, sentimental et passionné, Lascars se tut et fixa sur Pauline ses yeux étincelants avec une expression diabolique. Ainsi doivent briller les prunelles du serpent lorsqu'il fascine la proie frémissante qui se débat vainement et qui va périr. La jeune femme demeurait immobile et muette ; elle semblait changée en statue de marbre.

— Chère baronne, reprit Lascars en riant, le silence à son éloquence, du moins les chansons l'affirment, mais je craindrais de tomber en quelque grave erreur si j'essayais d'interpréter le vôtre. Est-ce donc la joie de me revoir qui vous immobilise ainsi ?

II

Les dernières paroles du misérable arrachèrent violemment Pauline à sa torpeur.

— Monsieur de Lascars, balbutia l'infortunée, cessez une comédie infâme qui ne saurait tromper personne !... Vous avez tendu librement,

le piège dans lequel je suis tombée il y a six ans ! Vous avez tout arrangé, je le comprends, mais trop tard, hélas ! pour me faire croire à votre mort !

— Et quand cela serait ? demanda le baron avec impudence.

— Cela est, osez-vous le nier ?

— Eh bien ! oui, j'en conviens, cela est et vous me devez des actions de grâce, après tout, car vous rendre veuve, c'était vous rendre heureuse, et les larmes versées sur moi n'ont pas terni beaucoup l'éclat de vos beaux yeux ! Vous faisiez profession à mon endroit, chère baronne, d'un amour modéré !

— Je connaissais les devoirs d'une honnête femme, monsieur, je savais les remplir ; je souffrais sans me plaindre. Votre retour est un coup de tonnerre, il me foudroie, il me brise, il me tue.

— A la bonne heure ! s'écria Lascars avec un



Sauvez-la docteur ! sauvez-la ! — Page 108, col 3.

— C'est lui ! balbutia-t-elle éperdue, mon Dieu, Seigneur, mon Dieu, prenez pitié de moi !

— Oui, baronne, c'est parfaitement moi ! répondit Lascars avec un effrayant sourire, et le diable m'emporte, chère et fidèle épouse, si vous me paraissez enchantée de me revoir !

Pauline n'entendait pas ces paroles. Elle était littéralement foudroyée. Elle se sentait perdue. Son anéantissement complet ne faisait plus de place en son âme que pour la souffrance, une souffrance aiguë, poignante, inexprimable, et elle répétait à demi-voix, sans même savoir que ses lèvres articulaient des sons :

— Vivant ! il est vivant !

— Oui, mordieu ! reprit Lascars, bien vivant, je vous assure, et très disposé à vivre longtemps ! Vous m'avez cru mort, chère baronne, et peut-être même, permettez-moi de vous le dire, vous êtes-vous trop hâtée de vous déclarer veuve et de

farouche ricanement, à la bonne heure, c'est de la franchise!

—Eh! répliqua Pauline emportée par son indignation, puis-je éprouver pour vous d'autres sentiments qu'une haine profonde et qu'un profond mépris? Vous me faites horreur! Votre existence n'est qu'un long tissu de mensonges et d'infamies! un crime nous avait séparés, c'est un crime qui nous rassemble! Oui, un crime, car enfin pourquoi vous êtes-vous introduit cette nuit dans ma maison?... Pourquoi, si mon brusque réveil n'avait entravé vos projets, alliez-vous m'enlever mon fils?

—Parce que votre enfant bien-aimé dans mes mains, chère baronne, devenait pour moi le gage le plus sûr du rapprochement que je souhaite.

—Un rapprochement! répéta Pauline, un rapprochement entre nous, misérable! vous savez bien que c'est impossible!

—Impossible, dites-vous! allons donc! nous sommes unis par des liens sacrés et indestructibles!

—Les liens maudits qui nous enchaînaient n'existent plus! vous les avez rompus vous-même en vous faisant passer pour mort!

—Vous parlez en ce moment comme une enfant, répliqua Lascars, vous ne connaissez rien de la loi et vous prenez vos rêves pour des réalités! Le mariage est indissoluble, aussi longtemps que les époux vivent. Or, vous avez la preuve que je suis bien vivant.

—Je possède votre acte mortuaire, émané des magistrats d'Aix-la-Chapelle, et j'ai dû le produire pour la célébration d'un second mariage.

—Erreur ne fait pas compte! mon acte mortuaire ne prouve qu'une seule chose, la sottise de ceux qui l'ont rédigé... Certes, vous étiez de bonne foi, je ne prétends pas le contraire, mais vous n'en êtes pas moins ma femme!

Pauline cacha son visage dans ses deux mains.

—Votre femme, balbutia-t-elle, non! cent fois non! Je suis la marquise d'Hérouville.

—Vous êtes la baronne de Lascars, votre second mariage est nul et vous n'avez qu'un fils légitime, le mien, celui qui doit porter mon nom.

Les sanglots de la malheureuse femme éclatèrent; son cœur bondissait dans sa poitrine, ainsi qu'un oiseau captif, et son corps se tordait comme un serpent jeté sur des braises ardentes. Lascars laissa pendant quelques minutes un libre cours à ce poignant désespoir; puis, lorsqu'il lui sembla que la crise diminuait d'intensité, il reprit:

—A quoi bon ces larmes et ces gémissements? On ne lutte point contre les faits accomplis. Soumettez-vous donc à ce qui est irrévocable. Maudissez ma résurrection, je le veux bien, mais acceptez-la!

Pauline, par un étrange phénomène, reprit soudainement sa fermeté, son énergie, sa force morale qui paraissaient à jamais brisées.

—Tout n'est peut-être pas perdu sans ressources, se dit-elle.

Alors elle se redressa, elle essuya des deux mains, par un geste brusque, les pleurs qui baignaient ses joues pâles, et, regardant Lascars bien en face, elle lui demanda:

—Qu'attendez-vous de moi?

—Ma liberté d'abord, répondit le baron.

—Et ensuite?

—Ensuite, nous verrons.

—Et si je refuse de vous rendre libre?...

—Vous ne refuserez pas, baronne, je vous défie de me le refuser.

—Pourquoi?

—Parce que la réflexion, bonne conseillère, vous dira d'éviter l'effroyable scandale auquel rien ne pourrait plus vous soustraire si vous n'obéissez point à ma volonté.

—Vous parlez d'un scandale. Je ne vous comprends pas.

—Je vais me faire comprendre; voici de quelle façon se passeraient les choses si je restais votre prisonnier: le jour paraît, le marquis revient de Versailles, il m'interroge, je refuse de répondre, il me livre à la justice qui me fait mon procès, sous le prétexte que je me suis introduit pendant la nuit dans une maison habitée, avec effraction, escalade, etc. etc. J'attends l'heure solennelle de l'audience publique, je compare devant le tribunal, et, comme il ne me plaît point de me laisser condamner à quinze ou vingt ans de ga-

lères en qualité de voleur nocturne, je proclame bien haut mon nom, je prouve mon identité, enfin, je démontre victorieusement que je venais reprendre chez le marquis d'Hérouville, Pauline Talbot, baronne de Lascars, et l'enfant légitime issu de mon mariage avec elle. Il me semble qu'à cela les juges n'auront rien à répondre, et qu'ils s'empresseront de proclamer mon innocence et de me rendre la clef des champs. Qu'en pensez-vous baronne?...

Pauline atterrée, ne répondit pas. Roland poursuivit:

—Ce n'est pas tout: aussitôt libre, second procès, mais cette fois, c'est moi qui l'entame... Je suis plaignant et non plus accusé; je mets en cause M. d'Hérouville et vous-même... Je m'inscris en faux contre l'acte de décès d'Aix-la-Chapelle, je réclame ma femme et mon fils, et comme la loi est la loi, on ne peut refuser de me les rendre.

—Ah! balbutia Pauline, la loi serait donc bien infâme!

—Infâme! répliqua Lascars en riant, et pourquoi cela, s'il vous plaît?... elle se montrera juste, au contraire en restituant à César ce qui appartient à César... D'ailleurs, si vous voulez, changeons de dénoûment, et supposons que, contre toute vraisemblance, contre toute équité, les juges, annulant la première union, vous laissent au second époux... Quel tapage fera le procès; les causes célèbres s'en empareront aussitôt! Traduit dans toutes les langues, il retentira dans l'Europe entière? il ira plus loin encore... il accomplira le tour du monde! Que pensez-vous de l'éclat ajouté par ce bruit immense au beau nom d'Hérouville?... Que pensez-vous de la joie du marquis, possesseur à la face de l'univers d'une femme dont le premier mari se porte à merveille et même une vie accidentée? Croyez-vous que son amour, son bonheur et le vôtre survivront à cette catastrophe?... Vous ne répondez rien, chère Pauline, et bien vous faites, car vous n'en croyez pas un mot!... Quant à mon fils, je n'en parle point... La question en ce qui le touche est indiscutable... La loi, les hommes, et Dieu lui-même, seraient impuissants à me l'enlever. Rien ne peut m'empêcher de le prendre, puisqu'il est à moi, de le élever à mon école, de le former à mon image, enfin, pour tout dire en un mot, de le rendre digne de son père.

Cette pensée fit frémir Pauline et son âme révoltée se souleva; elle parvint cependant à rester calme en apparence.

—Vous croyez avoir tout prévu, monsieur... dit-elle, vous vous trompez.

—Ai-je donc, par hasard oublié quelque chose? demanda Lascars en souriant.

—Oui.

—Alors, poussez la courtoisie jusqu'à me venir en aide, chère baronne, car j'ai beau chercher, je ne trouve rien.

—Vous avez oublié le cas où je dirais au marquis d'Hérouville: "L'homme à qui j'avais le malheur d'appartenir, l'infâme que tous deux nous avons cru mort, existe! il s'est introduit par la violence dans votre château... il est prisonnier, il est en vos mains... décidez de lui... sauvez-moi... sauvez-nous!..."

Lascars, sans témoigner la moindre émotion, se mit à rire aux éclats.

—Trop tard! chère Pauline! dit-il ensuite, oui, trop tard! il n'est plus temps d'agir utilement ainsi!... Sans doute M. d'Hérouville, présent au château cette nuit et prévenu par vous, aurait pu, séance tenante, me brûler très bien la cervelle, et je me plais à penser qu'il aurait eu l'intelligence de le faire, mais à présent ses mains sont liées. Tous vos valets savent que le captif est entré vivant dans la glacière de votre parc... Tous, ils en déposeraient au besoin, et, si votre second mari trouvait convenable et commode de se débarrasser de moi avec une balle ou un nœud coulant, il ne s'échapperait d'un mauvais pas que pour se jeter dans un plus mauvais! Quant à me faire disparaître sans me tuer, je ne crains rien... Le temps des cachots souterrains, des donjons inaccessibles et des ténébreuses oubliettes est passé, et ne reviendra plus! il faudra dès demain matin, me montrer mort ou vif aux gens de la loi, et tout grand seigneur que soit le marquis,

les juges du Châtelet lui demanderaient compte de mon cadavre.

A ces paroles succéda un instant de silence pendant lequel on n'entendit que la respiration haletante et entrecoupée de Pauline.

—Vous le voyez, reprit Roland de Lascars, toutes les éventualités sont prévues, même celles qui vous semblaient favorables! Rien au monde, si je ne m'échappe, ne peut arrêter le procès, et par conséquent le scandale... Réfléchissez et décidez-vous... le temps presse.

Le parti de Pauline était pris déjà.

—Si je vous rends la liberté, balbutia-t-elle, comment expliquerai-je votre fuite, et quel prétexte pourrai-je donner à l'entretien que je viens d'avoir avec vous?

—Ne vous inquiétez en aucune façon d'expliquer ma fuite... répliqua le baron, vis-à-vis du monde vous n'en serez point complice, et vous n'en aurez connaissance officiellement qu'au point du jour par le rapport de vos valets. Quant à l'entretien qui vient d'avoir lieu, vous pourrez dire tout ce qui vous passera dans l'esprit, je prends l'engagement formel de ne jamais vous donner de démenti! Allons chère baronne, hâtez-vous!... Chaque minute qui s'écoule ajoute au danger que nous courons tous deux.

—Ce danger, reprit la jeune femme, n'en planera pas moins sur ma tête, malgré votre fuite! Vous n'êtes point homme à renoncer à des projets funestes... Dès demain, dès ce soir, peut-être, il vous plaira de provoquer le scandale dont vous me menaciez tout à l'heure.

Lascars contraignit son visage mobile à grimacer un hypocrite repentir.

—Pauline, dit-il, vous me jugez mal... Je ne vaud pas grand'chose, je le sais; mais je suis cependant moins mauvais que vous ne semblez le croire... En m'introduisant dans ce château, j'avais, il est vrai, l'intention formelle de vous contraindre par tous les moyens à revenir à moi. Cette intention n'existe plus... Votre désespoir m'a touché!... J'ai compris que vous arracher au bonheur présent serait prononcer votre arrêt de mort. A quoi me servirait d'être votre bourreau? vivez donc, et vivez tranquille... Vous n'avez je le jure, rien à craindre de moi.

—Si vous êtes sincère, s'écria madame d'Hérouville, je vous pardonne du fond du cœur tout ce que j'ai souffert par vous, et je demande à Dieu de vous pardonner comme je le fais.

—Je suis sincère, Pauline, vous en aurez la preuve.

—Et mon fils aîné, murmura la jeune femme, reprise d'une angoisse inexprimable, mon fils aîné, notre fils, vous me le laissez, n'est-ce pas?

—Mon Dieu, que ferais-je de cet enfant? répliqua Roland, pour lui je ne suis rien; il ne me connaît pas; il ne saurait m'aimer; il est d'ailleurs mille fois mieux dans vos mains que dans les miennes. Gardez-le donc et ne tremblez plus. Non-seulement je vous le laisse, mais encore je renonce pour l'avenir à tous mes droits sur lui... Le baron de Lascars, à partir de cette heure, est mort et bien mort; la marquise d'Hérouville peut dormir en paix! Vous le voyez, madame, le sacrifice est complet, et vous devez être contente de moi.

Pauline, en entendant le baron de Lascars parler ainsi, ne conserva ni doute ni défiance; elle se sentit revivre; un flot de reconnaissance inonda son âme et elle s'écria:

—Je vous crois, Roland, je vous crois et je vous bénis! Dieu vous avait fait bon! votre cœur redevient ce qu'il était jadis! Vous venez de chasser mes terreurs et de rendre la paix à mon âme! cela vous sera compté! Une noble action efface bien des fautes! Votre avenir, je l'espère de toute mon âme, rachètera votre passé.

—Mordieu! répliqua Lascars, je l'espère de mon côté, madame la marquise, et j'y compte très fermement! Mais le temps passe, le jour approche, au nom de tous les saints du paradis, faites-moi libre!

—Vous avez raison, répondit Pauline, le temps presse! il faut que vous soyez libre à l'instant. Comment faut-il agir pour cela?

—Détachez les liens qui serrent étroitement mes poignets. Une fois mes mains dégagées, je me charge du reste.

La jeune femme se mit à l'œuvre: elle se dé-

une seconde. mais aussi sans obtenir le résultat convoité avec tant d'ardeur par le prisonnier. Nicolas, l'ex-matelot, avait travaillé en conscience et ne s'était point exagéré le mérite et la solidité de ses nœuds. Cette solidité, nous devons le dire, ne laissait rien à désirer, et pouvait faire concurrence au classique nœud gordien, tranché par Alexandre. Pauline se brisa vainement les ongles sur les entrelacements des cordelettes; rien ne bougea; le chanvre tordu conserva son inflexible rigidité, malgré les efforts de la marquise.

—Je ne peux pas! mon Dieu, je ne peux pas! murmura-t-elle après avoir continué pendant quelques minutes ses inutiles tentatives.

En présence de cet insuccès complet, Lascars commençait à s'inquiéter sérieusement, et son visage devenait d'une pâleur effrayante.

—Vous n'en viendrez jamais à bout de cette façon! dit-il enfin d'une voix sourde.

—Mais alors, comment m'y prendre?...

—Dénouer est impossible, il faut trancher.

—Avec quoi?

—Peut-être trouverez-vous dans la partie supérieure de la glacière, auprès de l'escalier, un couteau qui vient de moi et dont s'était armé mon gardien.

Pauline prit la lanterne et gravit les marches. Le premier objet qui frappa ses regards, fut le couteau dont Roland venait de parler.

—Je le tiens! fit-elle avec un accent de triomphe.

Lascars poussa un soupir de soulagement.

—Vite! vite! reprit-il en tendant ses poignets, appuyez ferme, et coupez les nœuds!

La marquise fut obligée de s'y reprendre à trois fois, mais enfin les cordes mordues par l'acier craquèrent et se rompirent. Les mains du captif étaient libres!

—Donnez, donnez maintenant! dit-il, le reste ira tout seul!

Il saisit le couteau; d'un seul coup il dégagait ses chevilles des entraves qui les chargeaient; ensuite il se dressa péniblement et fut obligé de s'appuyer contre la muraille pour ne pas tomber; ses jambes, engourdies par les liens, refusaient de supporter le poids de son corps.

—Qu'avez-vous donc? demanda Pauline avec un nouvel effroi, car elle craignait autant que Lascars lui-même de voir échouer cette fuite qui devait la soustraire au plus terrible, au plus imminent des périls. Qu'avez-vous donc?... répéta-t-elle, vous semblez frappé d'impuissance et de paralysie!

—Oh! soyez sans inquiétude, répondit le baron, ce n'est rien. Dans quelques secondes la circulation du sang sera rétablie et je reprendrai toute ma force et toute ma souplesse pour sortir d'ici.

En ce moment, la marquise se reprit à frissonner... pour la première fois elle songeait aux deux hommes qui faisaient faction au dehors, et qui, certes, ne laisseraient point, sans résistance, échapper le prisonnier.

—Sortir d'ici! balbutia-t-elle, mais comment? ne savez-vous donc point que deux hommes sont là, derrière la porte, bien armés... prêts à faire feu.

—Ne vous préoccupez nullement de ces hommes, répondit Lascars en souriant, je vous affirme qu'ils ne m'inquiètent en aucune façon.

—Vous n'avez point l'intention, j'espère, d'employer contre eux la violence?

—Je m'en garderai bien!

—Vous me jurez que pas une goutte de sang ne coulera? poursuivit fiévreusement Pauline. Vous me jurez que mes gens n'ont rien à craindre?

—Je vous le jure. Non-seulement je ne malmènerai pas vos valets, mais encore ils ne s'apercevront de ma fuite que lorsqu'il sera beaucoup trop tard pour me rattraper, et cela, grâce à vous, madame la marquise.

—Grâce à moi? répéta la jeune femme étonnée.

—Oui..., grâce à votre collaboration active et discrète. Voici ce qu'il faudra faire, écoutez-moi bien, n'oubliez rien de mes instructions et je réponde de vous.

Les instructions données par Lascars à Pauline furent courtes, et rassurèrent complètement la jeune femme: une rencontre entre le fugitif et ses gardiens devenait impossible, par conséquent aucune scène de violence et de sang n'était à craindre.

—Adieu, monsieur, dit alors la marquise au baron en se disposant à quitter la partie inférieure de la glacière, j'espère ne plus vous revoir en ce monde, mais je me souviendrai toute ma vie qu'il a dépendu de vous de briser à jamais mon bonheur, et que vous ne l'avez pas fait. Je prierai chaque jour pour vous, monsieur de Lascars, et si Dieu daigne exaucer mes prières, vous serez heureux!

—Pauline, demanda Roland de ce même ton hypocrite que nous lui avons vu prendre déjà, nous sommes au moment de nous séparer pour toujours. Ne me tendrez-vous pas votre main, en signe de pardon et d'oubli?

—Non, monsieur, répondit fermement Pauline, j'ai pardonné, vous le savez bien, et l'oubli du passé est dans mon cœur! mais ma main ne m'appartient plus et ne doit point toucher la vôtre.

—Que votre volonté soit faite, murmura le baron en étouffant un soupir et en grimaçant un sourire, allez, madame, que Dieu vous protège! ah! je possédais un trésor inestimable, et je l'ai follement perdu!... j'ai commis de grandes fautes et j'en suis puni! C'est justice!... l'expiation est méritée, mais elle est cruelle! adieu encore, adieu pour toujours!...

Pauline, très émue, gravit rapidement les degrés et se dirigea vers la porte sans tourner la tête en arrière. Roland la suivit d'un regard chargé d'ironie et de menaces, et ces paroles sinistres vinrent expirer sur ses lèvres:

—Ce n'est pas un adieu qu'il fallait me dire, pauvre folle, car nous nous reverrons, marquise d'Hérouville! Oui, nous nous reverrons bientôt! aujourd'hui j'ai baissé la tête!... il fallait reconquérir à tout prix ma liberté perdue! Maintenant je suis libre et je parlerai haut.

Pauline avait atteint la porte de la glacière. Elle frappa deux petits coups contre les massifs panneaux de chêne, et Nicolas s'empressa d'ouvrir.

—Que le bon Dieu soit béni! s'écria-t-il. Enfin voilà madame la marquise! madame est restée si longtemps là-dedans avec le scélérat, que nous commençons presque à prendre peur, Baptiste et moi.

—Et, que pouviez-vous craindre, mes amis?... demanda la jeune femme à demi souriante et le cœur gonflé de joie, car elle appréciait d'autant mieux l'immensité de son bonheur qu'elle avait été plus près de le perdre.

—Ah! reprit Nicolas, nous savions bien qu'il n'y avait pas de danger et que le brigand, ficelé comme une carotte de tabac, ne remuerait ni pieds ni pattes, mais c'est plus fort que soi, on s'inquiète toujours!... Dame! c'est naturel, ces malfaiteurs-là sont si malins! Bref, j'avais l'oreille collée au trou de la serrure, attendant toujours pour voir si madame la marquise ne nous appellerait pas à l'aide. Dans des moments on parlait fort, et je me disais: Ça se gâte! Nicolas, tiens-toi sur tes gardes, mon garçon!... Mais j'avais beau prêter l'oreille, madame la marquise ne criait point.

—On parlait fort! murmura Pauline devenue tout à coup pâle comme une morte, qu'avez-vous entendu?

—Pas un mot, madame la marquise, répliqua le valet, j'en jure sur mon saint patron! On entendait les voix très bien, mais quant à ce qu'elles disaient, bernique!

Pauline respira.

—Présentement, continua l'ex-matelot, Baptiste va reconduire madame la marquise au couteau, et je rentrerai dans la glacière pour reprendre ma faction auprès du brigand.

—C'est inutile... répondit la jeune femme.

—Madame la marquise me fait l'honneur de me dire? demanda-t-il.

Je vous dis qu'il est inutile de rentrer dans la glacière... laissez dormir en paix ce malheureux qui n'est pas, je le crois, un bien redoutable scélérat. Contentez-vous d'exercer au dehors une active surveillance.

—Cependant, madame la marquise, commença Nicolas.

—Eh bien, qu'y a-t-il?

—Notre responsabilité.

—Je vous en dégage; interrompit Pauline, ou du moins, je veux la partager avec vous. Fermez cette porte à double tour.

—C'est fait, madame la marquise.

—Donnez-moi la clef, maintenant.

—Madame la marquise, la voici.

—C'est bien, je garde cette clef, et je la remettrai moi-même à M. d'Hérouville au moment de son retour.

Pauline venait de suivre de point en point les instructions de Lascars; leur résultat devait être, on le comprend, et fut en effet d'assurer à ce dernier une complète liberté d'action dans l'intérieur de la glacière. Pauline, après avoir mené à bien ce petit coup d'Etat, refusa de se laisser accompagner, soit par Nicolas, soit par Baptiste, et reprit seule, à travers les ténèbres, le chemin du château, où elle arriva au bout de quelques minutes sans avoir fait de fâcheuse rencontre.

III

—Eh bien! Baptiste, qu'est-ce tu dis de tout ça? murmura l'ex-matelot à l'oreille de son camarade, lorsque le bruit léger des pas de la marquise eut cessé de se faire entendre dans l'éloignement.

—Dame! répliqua Baptiste, je dis que c'est drôle tout de même, et que je n'y comprends goutte.

—Faut croire que le scélérat en avait long à conter à madame la marquise! poursuivit Nicolas, ils jabotaient tous deux là-dedans, que c'était une bénédiction!

—Et maintenant madame la marquise ne veut plus qu'on entre dans la glacière!

—Sous prétexte de laisser dormir ce brave homme de brigand! Est-ce que tu trouves ça naturel?

—Oh! que nenni! c'est des mystères à n'en plus finir, ces choses-là.

—Une vraie bouteille à l'encre, quoi!

—Sais-tu le plus clair de la chose, toi, Baptiste?

—Ma foi, non... mais, quand tu me l'auras dit, je le saurai... dis-le-moi donc?

—Eh bien! le plus clair, c'est qu'à la place de M. le marquis je ne serais pas content.

—Eh! qui te dit qu'il le sera? je crois, moi, qu'il ne rira guère.

—Laisse-moi donc tranquille, camarade! madame la marquise est une fine mouche... elle racontera ce qu'elle voudra, et monsieur n'y verra que du feu.

—Dame! tout de même, c'est bien possible!... les maris sont bâtis de cette façon, depuis que le monde est monde, et ils ne changeront jamais!...

Laissons les deux valets se livrer, selon la coutume de leurs pareils, à toutes sortes de commentaires saugrenus et de suppositions malveillantes, et rejoignons Lascars dans son cachot improvisé. Aussitôt que la marquise eut gravi les marches de l'escalier, le baron, dans la crainte que l'un de ses gardiens franchit indiscrètement le seuil, s'étendit sur le pailllasson comme si des liens intacts serraient encore ses membres, et paralysaient encore ses mouvements. Tout en conservant cette attitude, il prêtait l'oreille, et bientôt il entendit, avec un frémissement de joie, qu'on fermait la porte à double tour et qu'ensuite on retirait la clef de la serrure.

—Allons, pensa-t-il, tout va bien! Pauline exécute la consigne avec un zèle digne d'un meilleur sort! Une porte solide me protège! je puis agir désormais sans aucune crainte d'être surpris.

En se disant ce qui précède, Lascars bondit sur ses jambes, et, la lanterne d'une main, le couteau de l'autre, il atteignit en deux élans la partie supérieure de la glacière.

—Je n'ai que peu de temps pour préparer ma fuite! reprit-il en jetant autour de lui un rapide coup d'œil. Heureusement la besogne ne sera ni longue ni malaisée!... Vive Dieu, celui qui pour prison m'a donné cette baraque était un homme selon mon cœur!

Jamais, en effet, depuis qu'il existe des prisons et des prisonniers, l'évasion ne fut plus facile, un quart d'heure, tout au plus, devait suffire pour la mener à bien. La glacière, (nous l'avons dit dans l'un des chapitres qui précèdent) était un petit pavillon circulaire, coiffé d'un toit de chaume en forme de champignon. Le chaume d'une grande épaisseur, pour résister victorieusement aux rayons du soleil, reposait sur les solives de la charpente, qu'une douzaine de poutrelles entrecroisées et tenant lieu de plafond séparaient du sol. Il s'agis-

sait tout simplement d'escalader les poutrelles (manœuvre dont un enfant de dix ans se serait acquitté sans peine), puis de pratiquer dans la toiture un trou suffisant pour livrer passage à un homme. Une fois sur le champignon, nous voulons dire sur le toit, il ne restait au fugitif qu'à se glisser jusqu'à terre et à faire preuve de vitesse. On voit que l'évasion future de Lascars ne devait ressembler ni de près ni de loin aux évasions célèbres des Benvenuto-Cellini, des Latude, des Casanova, et de tant d'autres immortels captifs. Le baron grimpa lestement sur le plafond à claires-voies dont nous avons parlé. Il attaqua la chaux à l'aide de la lame bien affilée de son couteau, et il ne lui fallut que quelques minutes pour percer une ouverture carrée, large de deux pieds en tout sens. Ceci fait, et au moment où il allait se glisser par cette ouverture et prendre la clef des champs, une idée soudaine et triomphante lui traversa l'esprit. Il redescendit aussitôt, pour mettre cette idée à exécution; il ouvrit sa lanterne et il se dit avec un sourire d'une expression diabolique :

—Je vais causer une bien grande joie à cette pauvre marquise qui se croira délivrée à tout jamais de moi! Ah! je donnerais beaucoup pour voir sa figure, tout à l'heure, quand un valet empressé lui portera la bonne nouvelle!

Après ce court monologue, Roland alluma quelques poignées de paille et la dispersa le long des murailles, à la base des paillasons, en ayant soin de laisser libre l'endroit par lequel il devait s'échapper. Il gravit ensuite les poutrelles, escalada le toit, s'élança sur le sol et prit la fuite dans la direction de la petite porte que nous connaissons. Il n'est aucun de nos lecteurs qui n'ait assisté, au moins une fois dans sa vie, à l'embarquement volontaire ou accidentel d'une meule de paille, donc personne n'ignore le feu, mis en contact avec le plus inflammable des combustibles, se développe en quelques secondes d'une manière vraiment foudroyante et fait de si rapides progrès, que nulle puissance humaine ne saurait l'empêcher d'accomplir jusqu'au bout son œuvre de dévastation. Il en fut ainsi dans la glacière, l'incendie attaché par Lascars au revêtement de paille du pavillon éclata soudainement comme un baril de poudre, et le fugitif avait à peine eu le temps d'atteindre l'allée sombre longeant le mur d'enceinte, que déjà des gerbes de feu s'échappaient de la toiture. Nicolas et Baptiste, appuyés en face l'un de l'autre, aux deux montants de la porte éprouvèrent une immense surprise mêlée de terreur, et crurent à quelque phénomène surnaturel, lorsque les ténèbres se dissipèrent à l'improviste autour d'eux et furent remplacées sans transition par les rayonnements d'une clarté rouge et sinistre. Nicolas fit le signe de la croix.

—Grand saint bon Dieu! s'écria-t-il, qu'est-ce que c'est que ça?

—Pour sûr et certain, répondit Baptiste en tremblant de tout son corps, c'est le diable d'enfer qui vient délivrer le prisonnier.

—Saint-Nicolas, mon puissant patron, protégez-moi! reprit l'ex-matelot avec ferveur.

—Sauvons-nous... balbutia Baptiste.

Les deux hommes allaient, en effet, chercher le salut dans la fuite, lorsqu'une pluie d'étincelles les enveloppa de toutes parts et leur fit comprendre qu'ils se trouvaient en présence d'une catastrophe toute matérielle et non d'une intervention diabolique. Cette certitude ranima le courage de Nicolas. Il leva la tête et vit les langues rouges de l'incendie dévorant le toit de chaux.

—Miséricorde! s'écria-t-il, la glacière est en feu.

—Comment donc ça peut-il se faire? demanda Baptiste.

—C'est bien simple! répliqua l'ex-matelot, le prisonnier, en se bougeant, aura renversé la lanterne, la lanterne aura mis le feu au paillason, et maintenant tout flambe... on dirait des fagots de la Saint-Jean!

—Bonté divine! ce malheureux homme va rôti!

—Oh! ça doit être une chose finie. Je suis sûr qu'il ressemble présentement à un morceau de boudin oublié sur le gril.

—N'es-tu pas d'avis, camarade, qu'il faudrait essayer de le sauver?...

—Un brigand de cette espèce n'en vaut guère la peine! cependant on peut essayer tout de même, mais comment faire?

—Entrons là dedans.

—Impossible, puisque madame la marquise a pris la clef.

—Enfonçons la porte.

Nicolas et Baptiste (nous devons leur rendre cette justice) ne négligèrent rien pour atteindre le but qu'ils se proposaient. Ils réunirent toutes leurs forces et toute leur énergie; ils attaquèrent à grands coups d'épaulé les ais de chêne retentissants; ce fut en vain, ils ne parvinrent même pas à les ébranler.

—Nous ne faisons rien qui vaille! dit Nicolas, au bout d'un instant, nous n'avons ni peu ni beaucoup! il faudrait des haches. Cours au château et amène les camarades.

Baptiste ne se fit pas répéter deux fois cet ordre; il prit rapidement le chemin des cuisines et revint au bout de quelques minutes, accompagné de tous les valets portant des haches et des maillets. Ils arrivèrent trop tard, quelques pas à peine les séparaient encore de la glacière au moment où la charpente entière s'écroula; les murailles la suivirent dans sa chute; un immense jet de flammes monta vers le ciel puis s'éteignit, les ténèbres reprirent possession de l'espace, et le pavillon ne présenta plus qu'un entassement informe de débris fumants. Les valets s'arrêtèrent, frappés d'épouvante.

—De profundis! murmura Nicolas, le pauvre diable a vécu?

—Ah! s'écria une voix, brûlé vif... quelle horrible mort.

—Le fait est, répliqua l'ex-matelot, que si ce malheureux homme n'avait mérité que la potence, il est trop sévèrement puni. Enfin nous n'y pouvons rien, et nous serions bien sots de nous tourmenter, puisque tout cela n'est pas notre faute! Il ne reste maintenant qu'à prévenir madame la marquise... et je m'en charge.

—C'est pourtant moi qui perds le plus à cette catastrophe, reprit-il à voix basse en regagnant le château. Les cent louis promis par le prisonnier viennent de s'en aller en fumée! mais bah! il me reste dix beaux louis doubles, et ça vaut toujours mieux que rien!

IV

A la suite des coups de tonnerre retentissant avec une effrayante rapidité pendant cette nuit terrible, madame d'Hérouville, en proie à une ardente fièvre du corps et de l'âme, ne songea même pas à se mettre au lit; elle savait trop bien que le sommeil s'obstinerait à fuir ses paupières, et elle voulait veiller jusqu'au jour auprès de ses fils endormis. Il faudrait la plume d'un maître pour analyser les idées confuses qui se succédaient et s'entrechoquaient dans l'esprit bouleversé de la marquise, et la faisaient passer par de brusques alternatives d'espoir et de découragement, de confiance et de terreur. Tantôt Pauline se persuadait que Lascars ne réussirait point à s'échapper de la glacière, et qu'elle ne pourrait éviter la douleur et la honte de voir en face l'un de l'autre l'homme qu'elle méprisait le plus au monde et l'homme qu'elle aimait de toutes les puissances de son âme; celui dont elle avait été la femme ou plutôt la victime, et celui dont elle était la compagne heureuse et respectée!... tous deux ayant sur elle des droits égaux, des droits sacrés!... Or, si la fatalité implacable mettait en présence Lascars et le marquis, le bonheur de Pauline devait infailliblement s'anéantir à jamais. Il ne resterait à la malheureuse femme qu'à demander à la tombe ou qu'à chercher au fond d'un cloître un refuge contre une infortune sans remède. La marquise se disait cela, des larmes amères et brûlantes s'échappaient de ses paupières, et ses mains convulsives meurtrissaient sa poitrine.

—Tiendra-t-il sa parole? lui, l'incarnation vivante du mensonge, ne s'est-il point fait un jeu de me tromper encore par de décevantes promesses? Son cœur est-il vraiment changé?... l'homme qui me torturait lâchement, jadis, aura-t-il aujourd'hui pitié de moi?

Tandis que la femme se posait ces questions, d'autant plus irritantes qu'elles étaient insolubles,

Lascars prenait la clef des champs, la glacière incendiée flamboyait comme une botte d'allumettes, et Nicolas s'appretait à venir rendre compte à sa maîtresse des événements accomplis. La camériste de Pauline n'essaya plus, comme la première fois, de l'éloigner en lui refusant obstinément la porte. Elle s'empressa de prévenir sa maîtresse que Nicolas demandait à lui parler, et madame d'Hérouville donna l'ordre d'introduire sur-le-champ le jeune valet. L'allure de ce dernier était singulièrement contrainte, et sa physionomie exprimait l'embarras le plus vif, au moment où il entra dans la chambre à coucher.

—Comment se fait-il que, malgré mes ordres, vous ayez quitté votre poste?... lui demanda Pauline.

—Si j'ai quitté mon poste, c'est que... c'est que j'apporte à madame la marquise une mauvaise nouvelle... balbutia Nicolas.

—Une mauvaise nouvelle!... répéta la jeune femme dont un frisson glacial effleura l'épiderme.

—Mon Dieu! oui, madame la marquise!... Un grand malheur vient d'arriver, mais je jure bien à madame que ni Baptiste ni moi nous n'en sommes fautifs... Ça c'est la vérité la plus vraie...

—Expliquez-vous! Quel est ce malheur?... Le prisonnier s'est-il échappé?

—Ah! madame la marquise, ceci ne serait rien!...

—Parlez! mais parlez donc! s'écria Pauline, vous me faites mourir d'impatience!...

—Eh bien, madame, poursuivit Nicolas, le feu a pris à la glacière, et cela sans qu'il nous soit possible de comprendre de quelle manière il a été allumé.

—La glacière est en feu?...

—Hélas! la glacière n'existe plus! Telle était la violence de l'incendie, qu'au bout de quelques minutes tout s'est écroulé, et, au moment où je parie, charpentes et murailles ne forment qu'un monceau de débris fumants.

—Grand Dieu! le prisonnier?

—Madame la marquise avait emporté la clef avec elle... La porte, fermée à double tour, a résisté à nos efforts. Bref, nous n'avons pu secourir le pauvre diable, dont il me semble entendre encore les cris déchirants. Ah! madame la marquise, c'était à fendre le cœur!...

—Ah! le malheureux! le malheureux! murmura la jeune femme d'une voix brisée, comme il a dû souffrir!...

Pauline fit signe au valet de se retirer, et, dès qu'elle se trouva seule, elle se laissa tomber à genoux devant un prie-Dieu, et y demeura longtemps.

C'en était trop pour la pauvre femme. Les forces de l'âme et du corps lui manquèrent à la fois. Elle perdit connaissance et tomba sur le tapis à côté des deux berceaux. Ses femmes accoururent au bruit de sa chute, et s'efforcèrent de la relever, mais toutes leurs tentatives pour la tirer de son profond évanouissement restèrent inutiles. Elles la déshabillèrent, la mirent au lit, et l'un des domestiques courut chercher un médecin à Saint-Germain.

—Où se trouve M. le marquis? demanda ce dernier à son arrivée.

—A Versailles, auprès du roi, lui répondit Laurent.

—Quand doit-il revenir?

—Nous l'attendons dans l'après-midi.

—Il ne s'agit pas de l'attendre, reprit le médecin, il faut lui dépêcher un exprès afin qu'il revienne au plus vite.

Deux valets montèrent à l'instant les plus rapides chevaux de l'écurie de Tancrede, et partirent à franc étrier.

Quelques heures après, le marquis d'Hérouville était auprès de sa femme et s'écria :

—Pauline, chère Pauline, au nom du ciel, au nom de notre amour, reviens à toi! Regarde-moi, je t'en conjure! Dis-moi que tu me reconnais! Dis-moi qu'aucun danger ne menace ta vie!...

—Hélas! murmura le médecin, madame la marquise ne peut ni vous entendre ni vous répondre...

—Ah! reprit Tancrede, si elle meurt, je veux mourir!... Sauvez-la! sauvez-la! docteur! en se rapprochant de lui, ma fortune et ma vie sont à vous, si vous la sauvez.

A suivre